Les îles Glénan et leurs abords par André Guilcher (1937)

Cet article est extrait du bulletin de l'Association de Géographes Français, suite à la communication faite par André Guilcher aux membres de l'association, lors de la séance du 8 avril 1937.
L'association de Géographes Français, présidée en 1937 par L. Gallois, organise des réunions mensuelles, où tout membre adhérent peut faire un exposé ou une communication soit orale, soit écrite en cas d'empêchement à se rendre sur place. Ces communications sont généralement suivies de discussions, et reprises dans les bulletins mensuels.
Les autres membres du bureau en 1937 sont : secrétaire général *Emmanuel De Martonne*, Trésorier *Robert Muller,* Directeur de la bibliographie *Elicio Collin,* Vice-présidents *Emmanuel De Margerie et Cayeux,* Secrétaire Adjoint *André Cholley*.
Dans cet article André Guilcher aborde les caractéristiques des îles du point de vue géologique, documenté par deux cartes. Il décrit aussi la vie dans les îles à cette époque. Cet article complète celui concernant l'exposé fait à la cité universitaire de Brest, en octobre 1936. J.R. CANEVET

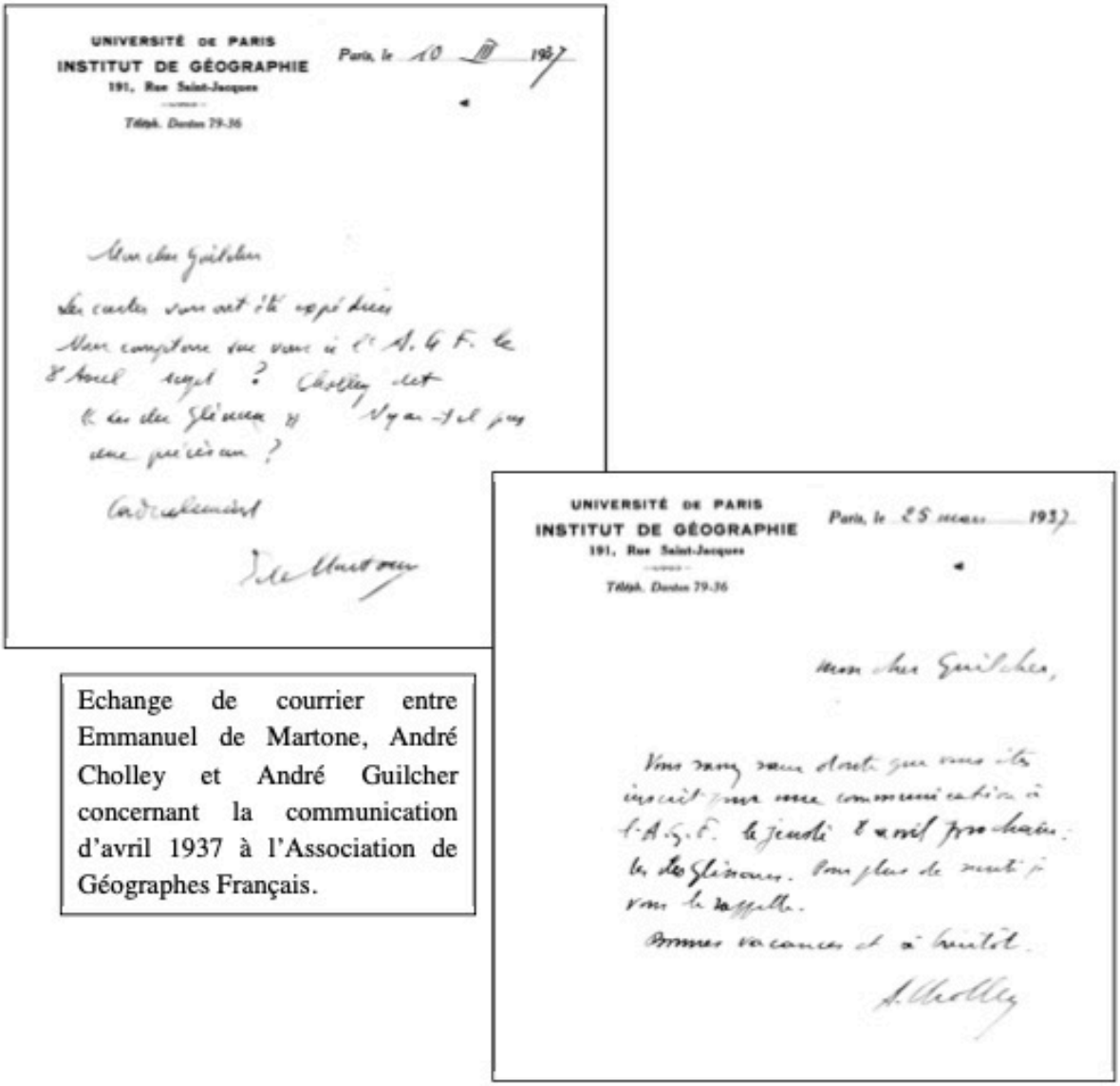
UNIVERSITÉ DE PARIS
INSTITUT DE GÉOGRAPHIE
191, Rue Saint-Jacques
Téléph. Danton 79-36

Paris, le 10 III 1937

Mon cher Guilcher
Votre carte vous avait été expédiée
Mon compte sur vous à l'A. G. F. le
8 Avril exact ? Cholley est
à la des Glénans Y a-t-il pas
assez précédent ?
Cordialement
E de Martonne

UNIVERSITÉ DE PARIS
INSTITUT DE GÉOGRAPHIE
191, Rue Saint-Jacques
Téléph. Danton 79-36

Paris, le 25 mars 1937

Mon cher Guilcher,
Vous serez sans doute que vous êtes inscrit pour une communication à l'A.G.F. le jeudi 8 avril prochain : les Glénans. Pour plus de renseignements je vous le rappelle.
Bonnes vacances et à bientôt.
A. Cholley

Echange de courrier entre Emmanuel de Martone, André Cholley et André Guilcher concernant la communication d'avril 1937 à l'Association de Géographes Français.

I-

L ' Archipel des Glénan. *Situé au S.W. de Penmarc'h, fermant l' Anse de Bénodet, l'archipel des Glénan est un plateau granulitique d'environ 7 milles 1/2 de long sur 4 de large : allongé d'W en E, il est à 8 milles 1/2 de la pointe de Trévignon et à 11 milles de la Pointe de Mousterlin. Ce plateau porte dans sa partie orientale un grand nombre d'îles et îlots : Penfret, Guiautec, Le Loc'h, Fort Cigogne, Bananec, Brunec, Saint-Nicolas, Quignenec, etc....A l' inverse, la partie occidentale n' est occupée que par des récifs, et les fonds sont plus considérables.*

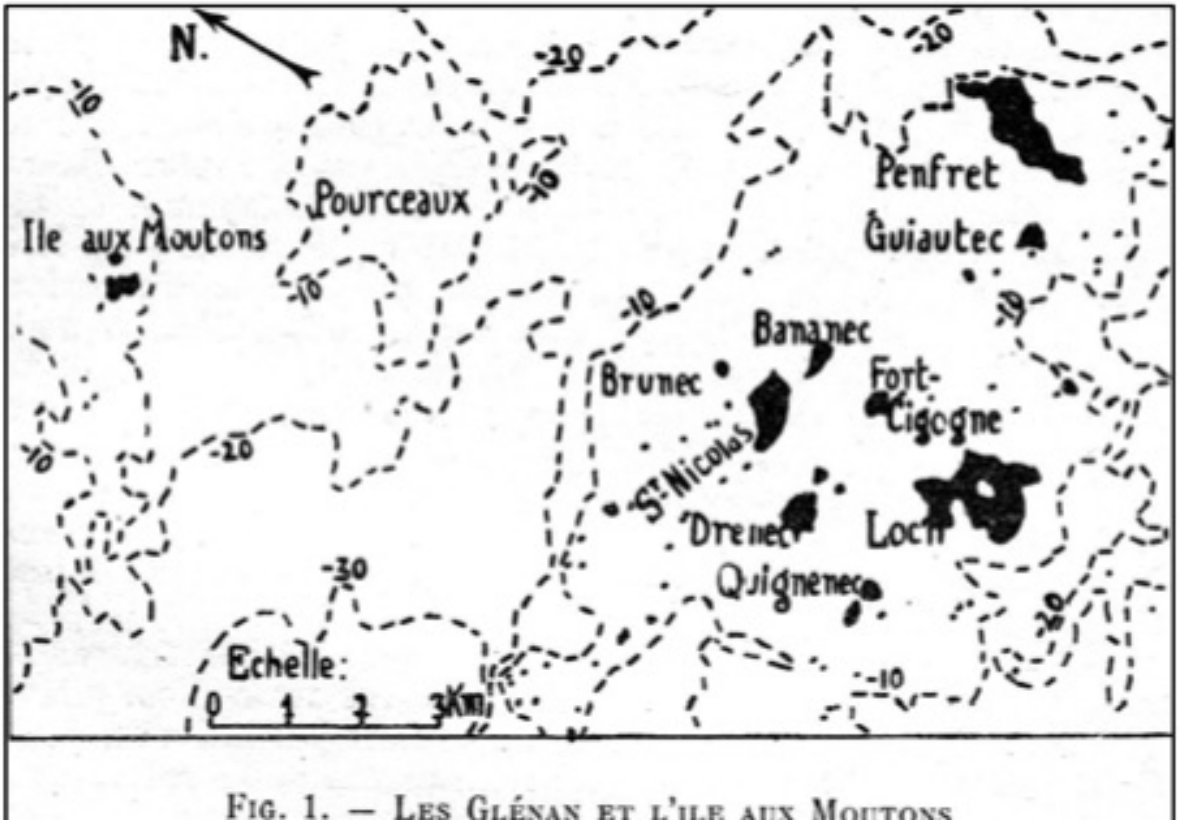

FIG. 1. — LES GLÉNAN ET L'ILE AUX MOUTONS

Isobathes : *Courbe reliant les points d'égale profondeur sous l'eau.*

a) les petits îlots et les récifs.

A part Saint-Nicolas, Le Loc'h et Penfret, les îlots composant les Glénan sont très peu étendus. ***Drenec*** *a encore 1/4 de mille de diamètre ; mais l'île* ***Cigogne*** *est occupée tout entière par le vieux fort de Vauban, pourtant peu considérable ; quant aux trois îlots de* ***Quignenec, Brunec****, et* ***Guiautec****, ce sont des terres minuscules ayant 100 à 50 mètres de diamètre.*

Toutes ces terres sont très basses. Un des îlots de Quignenec n'est pas à 2 mètres au- dessus des plus hautes mers. Drenec atteint 2 à 4 mètres ; Brunec, de 4 à 5 mètres. C'est dire qu' elles sont essentiellement sous l' empire de la mer . Cependant celle-ci, dans les conditions actuelles, n'a pu les aplanir à ce niveau. Aussi est-on amené, avec une grande probabilité, à en faire des éléments de la plate-forme monastirienne, dont l'altitude moyenne sur les côtes finistériennes est de 1,50 à 5 mètres. En plusieurs points, notamment à Brunec, une nette rupture de pente sépare cette plate-forme de la plate-forme d'abrasion actuelle. D'autre part, dans l'îlot de Quignenec, on trouve, sur cette plate-forme nettement abrasée et située à plus de 4 mètres, deux gros monadnocks (île-montagne) très caractéristiques. Enfin, plusieurs rochers de l'archipel sont nettement aplanis vers plus 3 à plus 5 mètres. Le niveau monastirien (solitaire) semble donc jouer un grand rôle dans la topographie de ces îlots.

b) Le Loc'h.

Cette île est la plus large, sinon la plus longue des îles Glénan : près de 1 mille du N., N.W. au S., S.E. sur 1/2 mille de l'W. à l'E., et si l'on excepte les points N. N.W. et S., S.E, elle est presque ronde. Elle est tout à fait intéressante par ce fait qu'on y trouve la plus nette et la plus étendue de toutes les plate-formes monastiriennes que nous ayons vues dans les îles finistériennes. On voit cette plate-forme, parfaitement déblayée, au niveau constant de + 4 à + 5 mètres faire le tour de l'île à l'E., au S., à l'W., large parfois de 200 mètres. La roche s'y présente à nu, ou recouverte de quelques centimètres à peine d'une terre très sableuse. La plate-forme granulitique, par suite du clivage subhorizontal de la roche, se décompose en grandes dalles qui donnent à cette surface pourtant si plate un aspect chaotique. La rupture de pente entre ce niveau et la plate-forme actuelle est partout très nette, et l'attaque par la mer de la plate-forme monastirienne se manifeste par la cassure de cette dernière en énormes dalles inclinées vers la mer, d'un curieux effet.

Vers l'intérieur de l'île, la plate-forme disparaît sous un anneau de sable peu épais, qui entoure un étang assez vaste mais peu profond reposant vraisemblablement sur la plate- forme monastirienne. L'écoulement se fait vers le sud, à la faveur d'une entaille dans la plate-forme, à travers du sable et de gros blocs de granulite. Enfin tout le N. de l'île est occupé par des dunes.

L'extension considérable du niveau monastirien de 5 mètres est donc le caractère principal de l'île du Loc'h, ainsi nommée à cause de son étang. Remarquons d'ailleurs qu'on trouve de tels étangs dans plusieurs îles du plateau molénais.

c) Saint-Nicolas

Ici on retrouve encore le niveau de 5 mètres sur le rivage S. de l'île, en continuité vraisemblable sous la dune avec un autre lambeau du même niveau sur la rive E. Mais l'originalité de cette île, assez petite 1/2 mille de long, réside dans l'abondance des formations dunaires et la beauté des cordons de sable, dessinant des anses très régulières. Un cordon part de l'îlot situé à l'W. de Saint-Nicolas, longe la rive N.W. et s'avance vers Brunec. Un autre longe la rive N.-E. de Brunec à Bananec. L'île est donc entourée de hauts cordons qui, entre eux, laissent une dépression au milieu de l'île, sans que, toutefois, il s'y forme d'étang. La topographie de cette île est donc le résultat de phénomènes plus récents que la topographie générale du Loc'h.

d) Penfret

Allongée dans le sens N.S. c'est la plus longue des Glénan : 1 mille 1/4 sur 1/4 à 1/2 mille. Elle s'étrangle au milieu, et s'y abaisse : c'est là que l'on rencontre des dunes, et de belles plages de sable. Au contraire, les deux extrémités sont constituées par des plate-formes rocheuses, où se développe le niveau de 5 mètres aussi bien au S. qu'au N. Surtout, fait unique aux Glénan, cette île contient des surfaces assez étendues et nettement abrasées vers 20 mètres au-dessus des plus hautes mers. Peu considérable au S., où il porte le sémaphore, ce niveau est mieux représenté au N. où s'élève le phare. Peut-être pourrait-on voir là les restes d'une plate-forme d'abrasion marine supérieure à celle de 5 mètres ; en tout cas, la rupture de pente est nette entre les deux niveaux.

Dans tout l'archipel des Glénan, nous n'avons d'ailleurs trouvé aucune trace de plage ancienne, aucun galet allogène (récent), dépôts si communs dans les îles du plateau molénais, à Sein et sur la côte. Il n'y a pas non plus de head (conglomérat pierreux), sauf une assez mince couche à Penfret. Ailleurs le sol est sableux ou formé d'arène granitique très peu épaisse.

Attirons aussi l'attention sur les rochers faisant figure de monadnocks sur le niveau 5 mètres : leur surface est pleine de sortes de cuvettes réunies par des canaux parfaitement polis et arrondis : ces formes ne se rencontrent aussi nettes qu'à Penmarc'h et à Sein, régions également granulitiques.

e) L'île aux Moutons.

Cette île est en dehors des Glénan : elle se trouve à 5 milles au N. de Saint-Nicolas, et séparée de celle-ci par deux chenaux encadrant le plateau des Pourceaux. Malgré son extrême petitesse (à peine 1/4 de mille de long et un rétrécissement central en réduit la largeur à 100 mètres environ), cette île est aussi intéressante que les Glénan proprement dits, et même davantage à certains égards.

D'abord on y trouve une plate-forme, montant depuis +1,50 mètre ou même + 1 mètre, jusque vers +5 ou + 6. Vers l'intérieur, elle disparaît en général sous du sable ou une très mince couche de head. Elle est très nette surtout à l'W., où sa pente de 5 à 7°, recoupe les diaclases (fissures de petite taille des roches sans déplacement des deux compartiments) de la granulite qui ont 35 à 40°. Près du phare, elle supporte de petits monadnocks très nettement sapés à la base, qui sont à environ + 2mètres.

Mais surtout on trouve sur cette plate-forme des galets anciens. Au S. et au S.6. existe une plage ancienne, fossilisant la plate-forme, épaisse d'environ 50 cm. Et contenant, à côté de quelques gros blocs arrondis de granulite, des galets allogènes. D'autre part, face au N., on rencontre des galets enchâssés dans la base du head, et j'y ai trouvé un gros grès armoricain et même un galet de silex.

Enfin à l'E. de l'île existe un îlôt minuscule de 15 m de rayon environ, uni à l'île à basse mer, constitué d'une plate-forme à + 2 m environ, fossilisé par une belle plage ancienne de o,50m d'épaisseur, où les galets de granulite voisinent avec ceux de grès , de shiste de micaschiste, de quartzite et de silex.

L'île aux moutons est donc plus riche en dépôts de galets anciens que les Glénan : d'ailleurs celles-ci sont également pauvres en grèves de galets actuels et souvent, des éboulis de gros blocs, on passe sans transition au sable fin.

II *Les fonds avoisinants.*

Au N.-E. des Glénan s'étend une vaste dépression, parallèle à la côte, depuis l'entrée de Lorient jusqu'à l'anse de Bénodet. Vers le large, cette dépression, qui descend très doucement du N.-W. et du S.-E. jusque vers 50 mètres près de la bouée de la Basse-Jaune, (au S.-S.-E. de la pointe de Trévignon) est limitée par une série de hauts fonds et d'îles : Groix, basses de Groix et de Caudan, basse jaune, plateau des Glénan, île aux Moutons, basse Tudy. Ces hauts fonds dominent de façon assez abrupte la grande dépression : dénivellation de 30 à 40 mètres sur le front N.-E. du plateau de la Basse-Jaune ; de 20 à 25 mètres sur le front N.- E. du plateau des Glénan , et même de 35 à 40 mètres devant Penfret ; de 15 mètres devant l'île aux Moutons. A l'inverse, ces plateaux sous-marins s'abaissent graduellement vers le S.- W. Penfret, la plus haute des Glénan, est au N.-E. de l'archipel ; plus au S.W. se trouvent successivement les îles aplanies de +1 à + 5 mètres, puis les rochers isolés, enfin les basses, de plus en plus profondes. La grande dépression est parcourue par des thalwegs, sous-marins au profil très doux, provenant du Blavet, de l'Isole, de la rivière Belon, de l'Aven, de l'Anse de la Forêt, de l'Odet et de la rivière de Pont-l'Abbé. Tous convergent vers une sortie commune, située à l'E. de la Basse Jaune.

Ces faits font penser à un affaissement du sol sur l' emplacement de cette vaste dépression, qui serait limitée vers le S.W. par un abrupt de faille très démantelé, au-delà duquel le sol descendrait dans l'ensemble en pente assez douce.

Autrement dit, les Glénan et le plateau de la Basse-Jaune seraient un bloc basculé vers le S.W. ; sans être sûr, on a quelques présomptions de mouvements de ce genre sur d'autres points du littoral Finistérien (île de Sein). L'abrupt de faille (ou flexure) supposé s'atténue de plus en plus vers le N.W.

Or, la ria de Quimper contient des dépôts marins éocènes (Toulven) : grès analogues aux grès sabals, calcaires, silex. On a trouvé aussi, rejetés par la mer et provenant des fonds voisins, des calcaires éocènes marins sur le rivage de la presqu'île de Gâvre ; près de là, entre les estuaires du Blavet et de la rivière d'Etel, affleurent des sables glauconieux (silicate hydraté de potassium de fer de couleur verte) à nummulites (petits fossiles plats et circulaire ressemblant à de la monnaie). On a aussi signalé, sur le rivage entre l'Isole et le Scorff, des « dreikanters » (galets à facette) en grès éocènes contemporains des grès à sabals (dalle de granit servant aux dolmens). Enfin, nous avons pu déterminer personnellement que les rives de l'anse

du Pouldon, près de Pont-l'Abbé, recèlent des formations analogues, en particulier la rive E. Là depuis le niveau de la mer jusqu'à environ 25 mètres, se rencontrent de petits galets de quartz signalés sur la carte géologique, mais aussi des grès quartzites, des grès fins, souvent ferrugineux, roulés, des galets de silex et même de craie. Ces formations plongent sous les vases de l'anse, et on les retrouve, beaucoup moins abondantes il est vrai, sur la rive W.

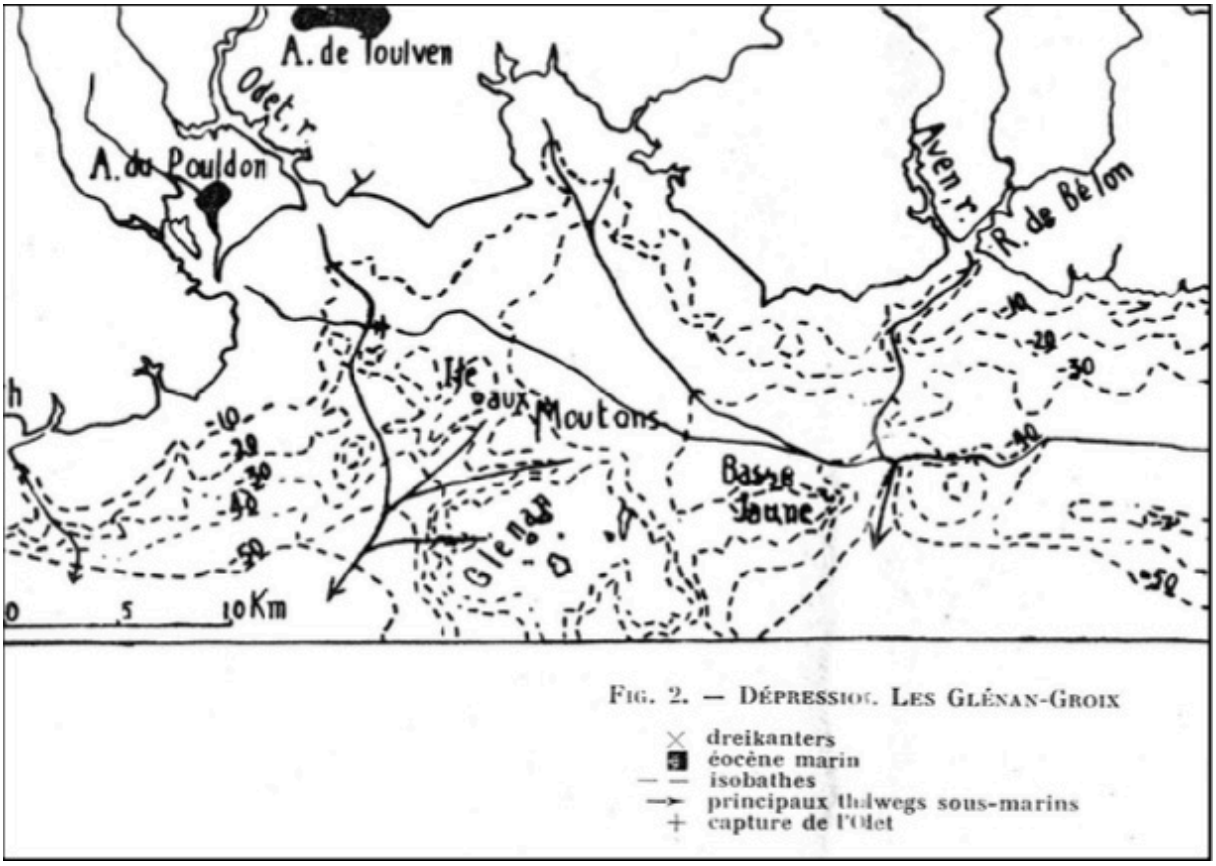

FIG. 2. — DÉPRESSION. LES GLÉNAN-GROIX

Dans ces conditions, il est permis de supposer que la dépression entre les Glénan et la terre était formée dès l'éocène. Elle a dû de bonne heure attirer les rivières, ce qui expliquerait la douceur de leur profil. La limite en est donnée en un point par les dreikanters.

Mais au cours des régressions quaternaires successives, le cours actuellement sous- marin de l'Odet à eu à subir les attaques de rivières plus jeunes, de direction S.W.-N.E. et remontant le long du glacis des Glénan, de la Basse-Jaune et de l'île aux Moutons. Ces thalwegs sous-marins ont un profil beaucoup plus accusé. Bien que travaillant dans la bande de granulite de Penmarc'h - île aux Moutons - Glénan, ils ont été très menaçants. L'un d'eux se trouve entre la Basse-Jaune et les Glénan. Deux encadrent Le Loc'h. Deux autres ont poussé leur source jusqu'à l'E. de Quignenec et à Drenec. Deux autres encadrent les Pourceaux.

Enfin le dernier, vers le N.-E. de cette série de thalwegs conquérants, a dû capter l'Odet tout récemment. Il s'insinue entre les basses Tudy, en une vallée étroite et encaissée d'une quinzaine de mètres, et la capture a dû se produire près de la balise de Men Diou, au N.W. de l'île aux Moutons. Le seuil de capture est situé entre cette balise et les rochers de Mousterlin. Le profil de ce cours est évidemment plus rendu que celui de l'ancienne basse Odet dans la grande dépression.

On pourrait résumer ainsi cette évolution probable :

1° Formation de la grande dépression située entre la terre et l'île aux Moutons, les Glénan, la Basse-Jaune, avant la formation des dépôts éocènes marins (qui sont parfois plus élevés que les dreikanters, d'où également vraisemblance de mouvements extérieurs).

2° Les rivières de la région se réunissent dans la dépression et franchissent l'abrupt de faille en un point unique.

3° Mouvements eustatiques (variation lente du niveau des océans dû à un changement climatique ou de mouvements tectoniques) quaternaires ; création de niveaux d'abrasion marine vers 20 et 5 mètres sur la partie la plus élevée du bloc basculé ; capture de l'Odet.

4° Transgression flandrienne et formation de la plate-forme actuelle

III Les genres de vie des îles Glénan

Menhirs et allées couvertes ne manquent pas aux Glénan et à l'île aux Moutons. Ces terres étaient donc occupées dès le néolithique, de même que les îles du plateau molénais et l'île de Sein.

Il y a une soixantaine d'années, la population était encore assez nombreuse pour que l'on se soit occupé d'entretenir un prêtre aux Glénan. Ce prêtre, l'Abbé Thymeur, originaire de l'île de Sein, résidait au Loc'h où il officiait dans une petite chapelle, et les insulaires s'y réunissaient le dimanche.

Aujourd'hui, tout témoigne de la profonde décadence de ces terres isolées. Les Glénan sont de plus en plus abandonnées. Autrefois, le guetteur du sémaphore de Penfret était chargé de faire la classe aux enfants. On lui a ôté la fonction, faute d'un nombre suffisant d'élèves. Un des îlots de Quignenec était autrefois habité : il ne reste plus qu'une maison en ruines

L'activité des habitants se partage aujourd'hui entre deux genres de vie : la culture et le brûlage du goëmon ; la pêche.

a) La culture et le brûlage du goëmon.

Les îles appartiennent à de grands propriétaires : Saint-Nicolas, Guiautec, Penfret et Fort Cigogne à une personne de Guilvinec, et Le Loc'h à un propriétaire quimpérois. Ces gens louent certaines îles à des fermiers (Penfret est louée 2300F.) qui ont quelques vaches, un taureau, des chevaux, et cultivent du seigle, des pommes de terre, du foin, des choux fourragers dans les coins les moins pauvres. On trouve actuellement des fermes à Penfret, Drenec et Le Loc'h. Le brûlage du goëmon est aussi une occupation importante, comme dans les îles du plateau molénais. Mais malgré la décadence de ces dernières, la comparaison n'est pas à l'avantage des Glénan. Ici point de ces « pigouilliers » ou occupants temporaires qui, de mars à octobre, vivant à côté des fermiers, dans les îles du plateau molénais, logeant dans de minuscules gourbis loués, avec un carré de dune pour le séchage du goëmon, 50 francs par an et empanachant des fumées grises de leurs brûleries le chenal du Four ; ici, le fermier fait seul de la « soude ». C'est que les occupants temporaires des îles du Nord Finistère sont tous des « Pagan » de l'Aberwrac'h ou Plouguerneau, et que les Glénan sont trop loin pour leurs minuscules bateaux. Les Pagan sont d'ailleurs ceux qui savent le mieux faire la soude. Le fermier du Loc'h en est un, et il produit plus de 20 tonnes par an contre 2 ou 3 pour celui de Penfret, originaire du Sud-Finistère. Ces fermes sont d'ailleurs beaucoup moins importantes que dans l'autre archipel. Ce type d'économie est donc, aux Glénan, dans une décadence complète. On rencontre de nombreux trous de forme allongée, ayant servi à brûler le goëmon, et aujourd'hui abandonnés. Il y a bien quelques gens de la presqu'île de Penmarc'h qui viennent couper le goëmon aux Glénan : mais ils le brûlent en général sur le continent.

Le four à soude de l'île du Loc'h ; au fond, l' île Penfret

b) La pêche

La pêche, il est vrai, est moins en déclin. D'assez nombreux pêcheurs viennent aux Glénan passer la bonne saison.Ils sont logés de façon rudimentaire dans les casemates du Fort Cigogne, et dans l'ancienne ferme, ainsi que dans les deux ou trois maisons de Saint- Nicolas. Aucune île n'est donc à la fois occupée par des pêcheurs et un fermier. Ces gens pêchent le homard et la langouste. C'est un type de pêche qui n'est pas en développement sur la côte Sud du Finistère : il s'agit d'ailleurs d'une petite pêche côtière, sans grande importance.

Les pêcheurs habitent le Fort Cigogne durant l'été (peinture Jean Caveng) (avant la guerre 39/45)

Les pêcheurs habitent le Fort Cigogne durant l'été (peinture Jean Caveng) (avant la guerre 39/45)

L'île aux Moutons n'est occupée que par un gardien de phare (il y a aussi deux gardiens de phare et deux guetteurs à Penfret) ; quant à Guiautec, Bananec, Brunec, Quignenec, etc.... ce sont des îlots déserts.

c) Le tourisme

Le tourisme aux Glénan s'est beaucoup développé récemment, et un hôtel s'est édifié à Saint-Nicolas. Il n'est pas rare, en été, de voir à Saint-Nicolas plusieurs grandes vedettes, venues surtout de Quimper. C'est la seule source de prospérité économique susceptible d'avenir aux Glénan, vivant par ailleurs d'une économie qui se meurt de plus en plus.

L'île Saint-Nicolas avec l'hôtel Bodéré, le canot de sauvetage et les viviers Castric.

Les bateaux à passagers à Saint-Nicolas et devant Cigogne. Le bateau au second plan est le « Roi de Cœur ».

Jean Le Foll

A PROPOS DE L'ORIGINE ET DE LA SIGNIFICATION DE « FOUESNANT » ET « BEG MEIL »

Lors de mes lectures et recherches historiques, notamment pour la préparation de mes articles de *Foën Izella*, j'ai souvent été confronté à des questions de toponymie et aux fortes variations dans la manière d'écrire et de prononcer les noms de lieux. Ces problèmes se retrouvent dans toutes les régions mais ils sont accentués en Basse Bretagne où, le breton, langue parlée mais rarement écrite, est radicalement différent des deux langues écrites « officielles », le latin puis le français. Ayant écrit plusieurs articles sur l'histoire de ces lieux, je voudrais donner mon point de vue personnel sur la signification des noms de *Fouesnant* et de *Beg Meil*.
Depuis le 10ème siècle, où il est fait mention de Fouesnant dans le cartulaire de Landévenec [1], différentes graphies ont été utilisées pour désigner Fouesnant et le pays fouesnantais [2]. Pour la **première syllabe,** il me semble que *fouen* a pour origine des mots celtes signifiant *source* ou *fontaine* :

- - *foinse* en gaélique irlandais (cf cuardaigh Irish dictionary online).
- - *ffynnon,* en gallois (University of Wales Trinity Saint David)

Il y a en effet un grand nombre de sources à Fouesnant, y compris près du bourg, malgré sa situation relativement élevée. Ces sources et les lavoirs construits à proximité ont été utilisés par les Fouesnantais jusqu'aux années 1950 : à Bréhoulou, à Kernoac'h [3], à Kérourgué, en face du bureau de tabac actuel, deux en bas du bourg dont une près de l'église, une autre encore près du collège Saint Joseph. La plupart de ces sources ont été captées ces dernières décennies et ne sont plus visibles. [4]«
Selon Bernard Tanguy : pour Fouesnant, *Fouenn* en breton, un rapprochement avec le breton *foen* du latin *fenum « foin »* demeure très hypothétique ». Je partage ce point de vue, d'autant qu'à ma connaissance, la région n'était pas particulièrement connue pour son foin.
Quant à la **deuxième syllabe, *nant* ,** je pense qu'elle vient du vieux gallois (et vieux breton) *nant* qui, comme le mot gaulois *nantos*, signifie *vallée* ou *rivière*.

Le nom de Fouesnant pourrait donc signifier **le pays des sources et des rivières** ou **le pays des sources et des vallées.**

Il est curieux de constater que, sur les panneaux de signalisation routière, les transcriptions de Fouesnant en breton diffèrent selon les villes. A Concarneau : *Fouenant* semble tenir compte de l'importance du sens de la deuxième syllabe ; à Fouesnant : *Fouen* présente une graphie plus phonétique, la dernière syllabe n'étant pas accentuée dans la prononciation en breton.

L'origine de **Beg Meil** est également controversée. J'avais déjà écrit en 1996 que *Beg Meil* signifie probablement La Pointe du Mulet *(meil* en breton) ou du Rouget *(meil ruz)*. Ce poisson, abondant au début du siècle dernier, était un plat réputé servi dans les restaurants de Beg Meil.

Certes, plusieurs guides touristiques traduisent Beg Meil par *la Pointe du Moulin*, à la suite, notamment de l'écrivain Le Guennec qui affirmait, au début du siècle dernier, que « Beg Meil [était] ainsi désigné parce que le lourd cylindre d'un moulin à vent se dressait jadis près de la plage, sur une butte qui porte aujourd'hui le sémaphore » [6]. Je ne suis pas d'accord avec cette interprétation pour les raisons suivantes :

- Je rappelle tout d'abord, qu'après la visite d'un groupe de personnes de la Société Archéologique du Finistère en 1875, à la recherche de substructions romaines et gauloises [7], Monsieur de Montifault qui dirigeait ce groupe à précisé que s'ils ont effectivement trouvé « une vaste enceinte qui a évidemment servi de camp retranché à une époque plus ou moins ancienne... malgré toutes [leurs] recherches, il [leur] a été impossible de découvrir une brique ou des traces d'anciennes fondations » !
- - Souvent, lorsqu'un moulin a existé, le nom de la parcelle en garde la trace. Je n'ai rien trouvé de tel à Beg Meil.
- - Dans les aveux que j'ai consultés, concernant les seigneuries de Penfoulic et de Kergaradec desquelles dépendaient la plupart des terrains de la Pointe de Beg Meil, un grand nombre de moulins sont mentionnés, même s'ils étaient déjà en ruine au 18ème siècle, mais il n'y a aucune indication de moulin à la pointe même.

- Les moulins à vent furent peu nombreux dans le canton de Fouesnant. Leur présence est attestée à Coat Huella, Bréhoulou, Kerelleau, Coat Clévarec et Bénodet. Mais ils étaient construits en retrait du rivage : en cas de tempête, le risque de dégâts aurait été élevé à l'emplacement de l'actuel sémaphore.

Pour certains, l'hypothèse de l'existence d'un moulin serait confirmée par des pierres rondes et plates qui auraient été vues au large de la Pointe. Si elles existent, il s'agirait plutôt, d'après des marins, du lest jeté par des bateaux entrant dans la Baie de La Forêt pour y prendre un chargement. Tant que l'existence d'un moulin à vent à la Pointe de Beg Meil ne sera pas attestée, je continuerai à penser que Beg Meil doit son nom aux mulets et rougets si abondants jusqu'à une époque récente.

1. *«Tref Cunhour in pago Fuenant* » ***cartulaire de Landévénec*** (rédigé en latin mais avec des noms de lieux en vieux breton), XLIII, p167 du cartulaire publié par la Société archéologique du Finistère en 1888

2. ***Dictionnaire des noms de communes, trêves et paroisses du Finistère*** de Bernard Tanguy, publié en 1990, p 72 : ***Fuinant 1022-1058; Fuenant XI s. ; Plebs Fuenant 1084-1107 ; Foynant, 1294 ; Foenant, 1324, v.1330, 1368 ; Fouesnant, 1382.***

3. *A l'ouest de Bréhoulou, là où se dressait la croix actuellement située à Kerbader*
4. ***Dictionnaire des noms de communes, trêves et paroisses du Finistère*** de Bernard Tanguy, p 72
5. *Foen Izella* de décembre 1996 « Beg Meil, un peu d'histoire » p21
6. idem, p 29
7. idem, p12

G. LE MOUEL

POSSESSIONS DE L'ABBAYE SAINTE-CROIX DE QUIMPERLE DANS LA PAROISSE DE FOUESNANT

d'après le cartulaire de Quimperlé [1]

2 On trouve dans le cartulaire de l'Abbaye bénédictine Sainte-Croix de Quimperlé , entre les années 1069 et 1161, au moins sept chartes concernant les possessions de l'abbaye Sainte-Croix sur la paroisse de Fouesnant. Elles sont listées et résumées ci-après.

1. Charte N° LIV : « Sancti Amandi munimentum » (27 février 1069) Donation à Sainte-Croix par le duc Hoël, de Loc-Amand avec ses annexes, « Treu Ridiern » et « Treu Karantuc », en Fouesnant, libres de tous droits et avec tous leurs revenus, pour le salut de son âme, de celui de sa femme Havoise et de ses fils, et le repos de l'âme de ses parents qui fondèrent l'abbaye.

2. Charte N° LV : « Redditio Treu Ridiern & Treu Karantec » (annexe de la précédente) Rôle des revenus de « Treu Ridiern » et « Treu Karantec » en Fouesnant (aujourd'hui la Forêt-Fouesnant).

3. Charte N° LVIII : « De terra Ros Amand » (1084 – 1107) Donation à Sainte-Croix par le duc Alain IV, de la terre de « Ros-Amand », entre les deux paroisses d'Elliant et de Fouesnant. Il reçoit quinze livres de son oncle, l'abbé Benoit, pour les distribuer à ses chevaliers. Les revenus de la terre sont énumérés.

4. Charte N° LXXII : « De calumpnia Dungualloni » (1107 – 1112) Désistement en faveur de Benoit, abbé de Sainte-Croix, par le sénéchal Donguallon, assisté de son beau-fils Tanhedr fils de Maëlscuet, de ses injustes prétentions sur plusieurs terres et maisons en diverses paroisses, données jadis à l'abbaye par de généreux bienfaiteurs, à savoir : ... une terre à Loc-Amand en Fouesnant. Donguallon reçoit de l'abbé sept livres d'argent. (Voir ci-dessus Charte N° LIV du 27 février 1069)

5. Charte N° LVII : « Donatio terrarum Gleudaenn, Cunian Du et Justum » (28 janv. 1126) Donation à Sainte-Croix par Kenou fils de Duenerth, prenant l'habit religieux dans une grande maladie dont il releva, des terres dites « Kerledan », de « Cunian Du » et de « Justum », en Fouesnant, et d'une rente d'une demi-mesure (hanafat) de miel. Suit l'énumération des revenus des terres données. Il confirme à la même abbaye un don antérieur des trois-quarts d'une dîme, en échange d'une somme de trente sous. Alliou, frère du donateur, s'associe à la donation, avec ses deux gendres.

6. Charte N° LXVII : « De Sancto Amando » (3 mai 1128)
   Accord entre les religieux de Sainte-Croix et les fils de Hedruedoë, prévôt féodé de l'abbaye à Loc-Amand, pour le partage d'une dîme et de différents droits et rentes, et pour la possession en litige de quatre maisons et de plusieurs terres, le tout dépendant du prieuré de Loc-Amand, en Fouesnant.

7. Charte N° LVI : « Decima de Karantec » (1161)
   Vente à Donguallon, abbé de Sainte-Croix, par Guenith, femme de Rivallon An Broh, son fils Jedecaël, et Eudon, fils de Jestin son gendre, de toute la dîme qu'ils avaient en « Treu Karantuc » (dépendant de Loc-Amand), sauf une terre nommée Grand Champ (en Breton : Mesmeur). L'acte fut fait dans le cloître de Loc-Amand, et présenté sur l'autel avec un missel par les vendeurs.

1 – La version du Cartulaire de Sainte-Croix sur lequelle nous avons travaillé est celle de Léon ème Maître et Paul de Berthou, 2 édition de 1904.
2- L'abbaye Sainte-Croix (fondée en 1029) appartient à l'ordre des Bénédictins, qui portent une robe noire ; d'où son surnom de « l'abbaye noire », par opposition à « l'abbaye blanche », celle des Dominicains – à la robe blanche - établie (vers 1265) également à Quimperlé, mais sur la rive opposée de la Laïta (alors Rédéné).

Nous en avons particulièrement étudié trois d'entre elles, qui nous paraissent donner une bonne idée du type de relations qui existaient, au Haut Moyen-Age, entre le pouvoir politique et les abbayes d'une part, entre celles-ci et leur environnement d'autre part.

Les liens entre l'Abbaye Sainte-Croix de Quimperlé et la lignée des comtes de Cornouaille

Pour bien comprendre ce qui va suivre, il faut savoir comment naquit l'Abbaye Sainte- Croix de Quimperlé. Celle-ci vit le jour en l'an de grâce 1029, par décision de Alain Caignart, comte de Cornouaille, qui, guéri d'une grave maladie par une croix d'or lui paraissant – en songe – descendre du ciel dans sa bouche, fit bâtir, sur l'ordre du Pape, au lieu dit Anaurot (aujourd'hui Quimperlé) une abbaye en l'honneur de la Sainte-Croix. Cette fondation, dans la presqu'île résultant de la confluence entre l'Isole et l'Ellé, s'accompagnait de l'attribution à l'abbaye d'un territoire en pays cornouaillais, c'est-à-dire à l'ouest de l'Ellé et de la Laïta. Celui-ci comprenait le village d'Anaurot lui-même, la moitié nord de la forêt de Carnoët avec la trève de Lothéa, le village de Trévalaire, une partie des paroisses de Baye, de Mellac et de Tréméven. Auxquels il fallait ajouter l'île de Guédel (Belle-Isle) « qu'il tenait de ses ancêtres ».

Jusqu'à sa mort (1058), le comte Alain Caignard continua, à différentes occasions, à faire des donations qui élargirent la zone des possessions de l'abbaye Sainte-Croix (Bannalec, Locronan,...) De même, ses proches suivirent son exemple : sa femme Judith – qui offrit aux moines des villages à Doëlan et Clohars-Carnoët, qui faisaient partie de son douaire ; son frère Orscand, évêque de Cornouaille, qui leur abandonna tous ses droits épiscopaux sur toutes les terres qu'ils pourraient posséder à jamais...

Par la suite, les successeurs d'Alain Caignart, son fils Hoël, son petit-fils Alain,... continuèrent cette politique de libéralité vis-à-vis de l'abbaye de Sainte-Croix, renforçant les liens entre elle et le comté de Cornouaille. C'est par eux que Sainte-Croix devint propriétaire de terre en Fouesnant et alentours.

Charte N° LIV : « Sancti Amandi munimentum » (27.02.1069) et son annexe N°LV « Redditio Treu Ridiern & Treu Karantec »

Ces deux chartes concernent la donation à l'abbaye Sainte-Croix par Hoël V, comte de Cornouaille et duc de Bretagne (de 1066 à 1084), de **Loc-Amand**, avec ses annexes **Treu Ridiern et Treu Karentec en Fouesnant**.

L'objet de la donation

« *Sur mon héritage propre, je donne le lieu de Saint Amand, en totalité, c'est-à-dire Treu Karantec et Treu Ridiern, avec ses terres cultivées et incultes, ses bois, ses prés et ses étangs à pêcher, ... libres de toute charge ... en donation permanente ...* » (Charte N° LIV).
De même, en qui concerne les tenures de Treu Karantuc et Treu Ridiern, la donation (« redditio ») concerne : « *omnia que adjus consulare et episcopale pertinent ecclesie Sancti Amandi.* » (« *Tout ce qui, en droit comtal et épiscopal, appartient à l'église de Saint- Amand* »). (Charte N°LV)
Léon Maître et Paul de Berthou, qui annotèrent et éditèrent le Cartulaire font, sur ce texte, les remarques suivantes :
« *- Loc-Amand, ancienne paroisse, depuis 1790 village en la Forêt-Fouesnant ;*
- Teu Karantec a dû donner Trégarantec, mais il n'existe point de village de ce nom en Fouesnant ni aux environs ;
- Trévidiern, village en Beuzec-Conq, commune du canton de Concarneau. »
Nous y ajouterons les nôtres, à savoir :
- Loc-Amand – qu'on trouve aussi écrit Locamand et même Logamant – figure aujourd'hui sous le nom de Tachen Loc Amand sur le plan de la Forêt-Fouesnant. On peut y voir un pan de mur et un ancien porche (1756) de l'ancien prieuré.
- Nous n'avons pas non plus trouvé de Treu Karantuc à la Forêt-Fouesnant ni dans les environs. Nous devons cependant rappeler l'existence d'un village nommé « Keranterec » sur la rive droite (ouest) de l'anse du Saint-Laurent, où le ruisseau du même nom – qui sépare La Forêt-Fouesnant de Concarneau – se jette dans la mer. Ne s'agirait-il pas de l'ancien Treu Karantec ? En effet, dans ce nom composé, il y a «Treu », qui, en breton, signifie « gué, passage ». il est clair, sur une carte, que l'existence d'un bac à cet endroit raccourcissait la route de Concarneau pour les habitants du sud de La Forêt-Fouesnant (frairie de Goulentalen, auj. Goueled Al Lenn). Alors : Treu Karantuc = Keranterec ?
- Quant à Treu Ridiern/ Trévidiern, si la commune de Beuzec-Conq a été absorbée depuis 1904 par celle de Concarneau, le village est toujours là, près de la RN 165.

Le Donateur

Devenu comte de Cornouaille à la mort de son père Alain Cainhart (1058), Hoël est l'époux de Havoise. Celle-ci est la fille de Alain III, qui fut duc de Bretagne de 1008 à 1039,

et la sœur de Conan II, qui lui succéda de 1039 à 1066. Conan II meurt sans héritier légitime en 1066 ; selon la coutume de Bretagne, le duché revient à sa sœur Havoise. Mais celle-ci trouve cette charge trop lourde pour elle ; elle la confie donc à son époux Hoël, qui devient ainsi Hoël V, duc de Bretagne, le premier de la lignée de Cornouaille.
Havoise était l'héritière des comtés de Rennes et de Vannes. Hoël était l'héritier du comté de Cornouaille par son père, et de celui de Nantes par sa mère. Personne n'était donc plus légitime que lui pour accéder à la couronne ducale bretonne. Il la porta jusqu'en 1084.
Reprenant la tradition familiale, Hoël va, comme ses parents faire de nombreuses donations à l'abbaye Saint-Croix, dont l'abbé n'est d'ailleurs autre que Benoit, son propre frère, également évêque de Nantes.
Quant à la raison de cette donation, la voici : « *Quiquonque lira cette charte, qu'il sache que je l'ai faite pour le salut de mon âme et celle de mon épouse Havoise et nos anfants, et pour la rédemption des âmes de mes parents qui fondèrent ce monastère, tant que le nom de chrétienté durera sur cette terre.* »

Le bénéficiaire de la donation

Le bénéficiaire de la donation est le monastère Sainte-Croix de Quimperlé à perpétuité par son abbé Benoit et ses moines. L'abbé Benoit n'est autre que l'un des fils d'Alain Cainhard, donc le propre frère du duc Hoël V, le généreux donateur.
Benoit dut se faire remplacer comme abbé de Sainte-Croix de 1088 à 1114, par Haimeri, abbé en second, pour résider dans la ville de Nantes, dont il était l'évêque. Cette précision conforte le créneau ci-dessus (1084-1087) concernant la donation d'Alain IV.

Les témoins de la donation

La signature de cette charte eut lieu en réunion publique, tenue le vendredi 27 février 1069, au monastère Sainte-Croix, « *entre les deux fleuves, l'Ellé et l'Isole* ». Etaient présents : le duc Hoël, l'abbé Benoit, son frère, Budic, le troisième frère, ainsi que Derien fils de Tanki, Haimon de Pokaër, Karaduc, Rollant de Léon, Lancelin, Pritgual ; Roenguallun, Even, Glamarchuc, Killae, Idghin et Gleu le veneur.
Ces hommes, seigneurs bretons, sont venus de tous horizons à Hoël, « *comme les abeilles volent vers leur ruche* ». Aussi L'abbé est-il prié de verser au duc une somme en numéraire de trente livres, pour lui permettre de leur rembourser leurs frais de route.
Curieusement la duchesse Havoise n'est pas présente à Quimperlé ce jour- là ; elle est pourtant toujours vivante (elle mourra trois ans plus tard, en 1072). Aucun des enfants du couple ducal non plus.

Chartes N° LVIII : « De terra Ros Amand » (1084-1107)

Cette charte concerne la donation à l'abbaye Sainte-Croix par le duc de Bretagne Alain IV, de la terre de « Ros-Amand », entre les deux paroisses d'Elliant et de Fouesnant. Il reçoit quinze livres de son oncle, l'abbé Benoit, pour les distribuer à ses chevaliers. Les revenus de la terre donnée y sont énumérés.

L'objet de la donation

Le duc Alain IV offre à l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé « *quandam terram que est in confinio duarum plebium, Elgent videlicet et Fuenant, que nuncupatur Ros Amand* » (une terre qui se trouve à la limite des deux paroisses de Elliant et de Fouesnant et qu'on appelle Ros Amand).
Les commentateurs de 1904 disaient : « Ros-Amand est sans doute près de Loc- Amand ». Plus curieux qu'eux, nous avons recherché ce Ros-Amand ; et nous devons avouer ne pas avoir retrouvé en tant que tel. Mais il y a sur l'ancien territoire de Beuzec-Conq (aujourd'hui commune de Concarneau), à l'extrême nord de celui-ci, deux villages proches : Ros Vihan et Menez Ros Vihan. La bande de territoire sur laquelle ils se trouvent se situe exactement entre La Forêt-Fouesnant et saint-Ivy, c'est-à-dire entre Elliant et Fouesnant, en bordure sud de la RN 165. Ces terres se situent à moins de quatre kilomètres au nord-est du prieuré de Locamand. De plus, à moins d'un kilomètre de Ros Vihan, également en bordure sud de la RN 165, se trouve le village de Trévidiern (voir ci-dessus « Treu Ridiern»), appartement aussi à Beuzec-Conq. Il est vraisemblable que toute cette partie du territoire de Locamand – appartenant au prieuré et confisquée par la Révolution – fut rattachée à la commune de Beuzec-Conq en 1792, lorsque la paroisse de Locamand fut supprimée et son territoire réparti entre les paroisses – devenues communes – voisines de La Forêt-Fouesnant (en majorité), Saint-Ivy et Beuzec-Conq.

Le donateur

Le donateur n'est autre que le duc de Bretagne Alain IV dit Fergent (on ignore l'origine et la signification de ce surnom). Il est le fils de Hoël, duc de Bretagne en 1066 à 1084, et de son épouse Havoise, fille du duc Alain III (1008 à 1039), de la maison de Rennes.
Alain IV est donc le petit-fils de Alain Cainhard, le fondateur de l'abbaye de Sainte- Croix. Succédant à son père Hoël, il perpétue, sur le trône ducal de Bretagne, la lignée de Cornouaille, qui y restera un siècle (1066 – 1166). Lui-même l'occupera pendant plus de trente ans (1084 – V. 1115). En 1087, le duc Alain IV Fergent épouse Constance, la fille de l'illustre Guillaume le Conquérant. Malheureusement, son épouse mourra bientôt, en 1090. Trois ans plus tard, il épousera, en secondes noces, la très pieuse et intelligente Armengarde, fille du puissant comte d'Anjou, une autre très belle alliance.

La raison de la donation faite par Alain à l'abbaye est : « *pro redemptione anime mee et parentum meorum requie ...* » (son père Hoël est mort en 1084, sa mère Havoise en 1072).
On remarquera que ni sa femme, ni son fils Conan, ne sont cités à l'acte de donation, comme ceci est habituel. Cela peut signifier que Alain était duc (l'acte cite « *Alanus... Dei gratia Brittanie comes* »), mais encore célibataire au moment de l'acte de donation. Celui-ci pourrait donc dater de la période 1084-1087, date de son premier mariage.

Comme on le note souvent dans ces donations, le donateur reçoit lui-même, en échange, de la part du bénéficiaire, un don en espèces ou en nature. Dans le cas présent, il reçoit quinze livres de son oncle, l'abbé Benoit, pour les distribuer à ses chevaliers qui l'ont accompagné, à titre d'indemnité pour leurs frais de voyage.

Le bénéficiaire de la donation

Le bénéficiaire de la donation est le monastère Sainte-Croix de Quimperlé, à perpétuité, représenté par son abbé Benoit (ou Benedic) et ses moines. L'abbé Benoit n'est autre que l'un des fils d'Alain Cainhard, donc le frère de Hoël et l'oncle du duc Alain IV.
Benoit dut se faire remplacer comme abbé de Sainte-Croix de 1088 à 1114, par Haimeri, abbé en second, pour résider dans la ville de Nantes, dont il était l'évêque. Cette précision conforte le créneau ci-dessus (1084-1087) concernant la donation d'Alain IV.

Les témoins de la donation

Alain IV est entouré, comme témoins, de sept de ses chevaliers, nommément identifiés dans la charte de donation : « *Louennan filius Dunguallun, Guegon filius Colueu, Alliou et Kenou filii Duenert,...* » et trois autres. De son côté, l'abbé de Sainte-Croix, Benoit est entouré de six moines, nommément désignés comme témoins de l'acte, « *et alii Sancte Crucis conventus monachi cum quibus hoc actum est*». «*Tous les autres moines du couvent...* » : ce qui signifie que la donation a eu lieu à Quimperlé, au monastère même.

L'objet de la donation

La donation comprise sous le nom de « Terre de Ros Amand » comprenait en fait plusieurs lots : trois « *domus* » (ferme avec habitation ?) et trois « *terra* » (simples terres sans maison ?). Le revenu annuel de ces tenures à verser à Sainte-Croix est indiqué pour chacune d'entre elles. Il consiste en mesures (mina ou sextarius) de froment, en moutons et en espèces (quevaise) pour les « domi », en mesures de blé et de mouton pour les « terrae ».
Lire aussi : « Loc Amand » de Jean Le Foll bulletin n°8, juin 1996

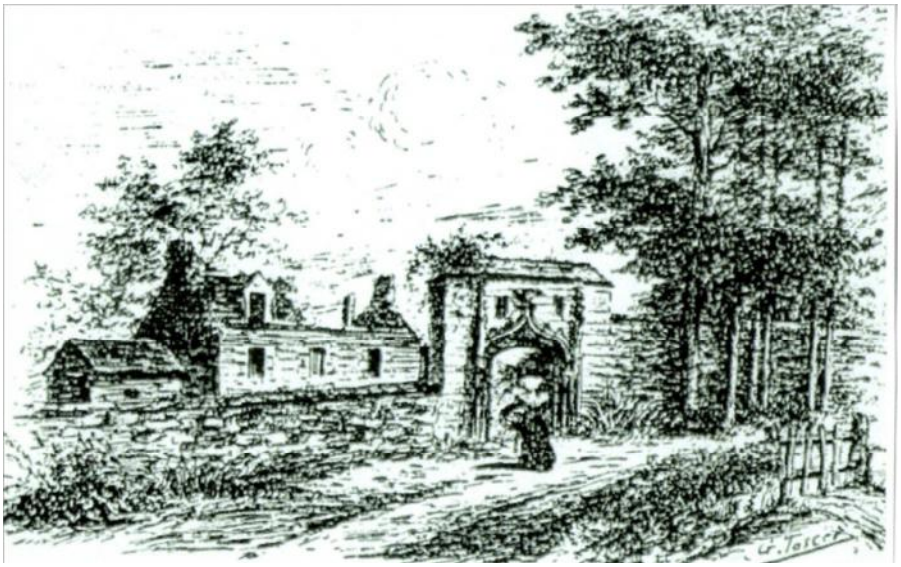

Dessin de Toscer, *Le prieuré de Locamand*, vers 1890

Claude FAGNEN

LES ARMOIRIES DES FAMILLES NOBLES DE LA PAROISSE DE SAINT-EVARZEC

Dans une lettre adressée au Secrétaire de Foen Izella, M.Guy Le Mouel s'interroge sur la fréquence des figures animalières, telles que les têtes de loup et les hures de sanglier, dans les armoiries des seigneuries de la paroisse de Saint-Evarzec.
En fait, pour étudier sérieusement l'héraldique, il est nécessaire de se familiariser avec trois ouvrages essentiels : en premier lieu, *le Traité d'héraldique*, que Michel Pastoureau a publié à Paris, chez Picard, en 1979 ; ensuite *Le grand livre de l'héraldique*, d'Ottfried Neubecker, paru à Bruxelles chez Elsevier / Sequoia en 1977 et enfin *le Manuel du blason* de David Galbraith et Léon Jéquier, ouvrage publié initialement à Lausanne en 1976 aux Editions Spes, peut-être le plus complet et le plus richement illustré.

Dans ces trois livres de base, le lecteur attentif glanera les informations nécessaires à la compréhension de l'usage des figures animalières dans les armoiries médiévales.
Pour approfondir davantage ce thème, il conviendra de consulter le travail du principal spécialiste français de l'héraldique : Michel Pastoureau a soigneusement étudié les animaux figurant sur les armoiries médiévales, dans sa thèse d'Ecole des Chartes intitulée *Le bestiaire héraldique français*, publiée en 1972.

Examinons de plus près les armoiries portées par les différents seigneurs possessionnés sur la paroisse de Saint-Evarzec. Certes, ces seigneurs affectionnaient, semble- t-il les représentations de gros gibier. Mais il vaut peut-être mieux considérer que les premières armes (les plus anciennes) ont été choisies pour des raisons différentes. Dès l'origine de l'héraldique, c'est-à-dire vers XII siècle, on constate que ceux qui se dotent d'armoiries le font sur des bases indiscutables (par exemple, les armes du comte de Catalogne), soit à la suite de faits d'armes notables, soit pour des raisons géographiques, ou encore en fonction de la toponymie, de l'éponymie, etc. Il s'agit très rarement de choix personnel, laissé au hasard ou à la fantaisie de l'intéressé. Les armes « parlantes » ou « allégoriques » n'apparurent qu'assez tardivement, vers le XIV siècle.

Par conséquent, on peut penser que ces familles avaient déjà opté pour des sangliers et des têtes de loup, sans doute en raison de chasses spectaculaires ayant donné lieu à des incidents mémorables ; par la suite, au fil des siècles, afin de bien montrer leur filiation et leur appartenance à des lignées d'ancienne extraction nobiliaire, leurs héritiers choisirent de reprendre ces mêmes meubles animaliers. Dans le but de mieux marquer les diverses branches familiales et leurs liens avec toute leur complexité, on adopta certaines « ***brisures*** », mais on conserva soigneusement le meuble principal, en l'occurrence une tête de loup ou une hure de sanglier. Ainsi, l'appartenance à un groupe familial donné était-elle visible aux yeux de tous.

D'autre part, en pleine époque de féodalité, le port d'une figure commune avec les armoiries d'un grand seigneur est la marque d'une certaine vassalité. C'est ainsi que l'on retrouve, dès le XII siècle et très souvent à partir du XIII siècle, quelques figures, plus fréquentes que d'autres, qui permettent d'affirmer l'appartenance à un « parti » : les partisans et vassaux du roi d'Angleterre porteront un lion, ceux du roi de France une fleur de lys, ceux de l'empereur un aigle et ceux de la papauté une croix. Cette liste des quatre « grands groupes

féodaux » n'exclut pas d'autre « clans », par exemple les partisans de la famille Welf, dans le Saint Empire germanique (ceux qu'en France on appelait « Guelfes », par opposition avec les partisans de la famille des Weiblingen ou « Gibelin »), arboraient un lion de sable (noir) sur fond or, ou encore les vassaux d'Albert l'Ours, margrave de Brandebourg, portaient au moins un ours ou des rappels de cet animal, etc. On retrouve le même phénomène dans toute l'Europe médiévale.

Dans l'ordre des armoiries présentées par M. Le Mouel, nous trouvons la famille **du Treff**. Pol Potier de Courcy, dans son *Armorial général de Bretagne* (Tome II, p. 612) fait remonter cette famille à un certain Eon, écuyer de l'hôtel du duc de Bretagne, qui ratifia le traité de Guérande en 1391. Les du Treff étaient seigneurs dudit lieu, en la paroisse de Saint- Evarzec, mais également seigneurs de Rozhellou, dans la paroisse d'Elliant ; ils étaient présents à la Réformation de la noblesse de 1426 pour ces deux paroisses de l'évêché de Cornouaille. Ils portaient un écu « *d'argent au sanglier de sable, couronné de même* » (d'après un manuscrit de Gaignières, c'est-à-dire les recueils d'armes de cet érudit, conservés à la bibliothèque nationale, à Paris).

Ensuite, Pol Potier de Courcy, dans son *Armorial général de Bretagne* (Tome III , p.549) fournit des renseignements sur la famille **du Salou** : ils étaient seigneurs du Salou, dans la paroisse de Briec, de Kerouakin et de Toulgoët, dans la paroisse d'Elliant et d'autres terres en Pays Bigouden. Lors de la Réformation de la noblesse, en 1668, la famille fut reconnue noble d'ancienne extraction, (comptant neuf générations de noblesse); elle apparaissait paroisse de l'évêché de Cornouaille. Les du Salou portaient un écu « *argent à trois hures de sanglier arrachées de sable* ». L'auteur cite un Jean du Salou, présent à la réformation de 1426, mais précise que, par la suite, cette famille s'est fondue dans les Visdelou, puis Rosnyvien, de la Marck et de Ligne-d'Arenberg.

Pour ce qui concerne la famille de Rosnyvien, Pol Potier de Courcy, dans son Armorial général de Bretagne (Tome III, P.510) les déclare seigneurs dudit lieu, en Loc- Eguiner, trève de la paroisse de Ploudiry, ainsi que de nombreux autres lieux dans des paroisses de les évêchés de Léon (notamment de Kérouzéré, dans la paroisse de Sibiril), de Saint-Brieuc et de Vannes, même de quelques fiefs en Normandie, et enfin, plus près de la région fouesnantaise, du Rible, en Plomodiern. Cette illustre famille était connue depuis 1388 et sa branche aînée portait un écu « *d'or à la hure de sanglier de sable, arrachée de gueules et défenses d'argent*», alors qu'une branche cadette portait «*d'or à la hure arrachée de gueules* ». Leur devise était fière : « *défens-toi* » et aussi « *Non ferit nisi laessus* » [il ne frappe pas s'il n'est pas blessé].

La famille **de Visdelou**, que Pol de Courcy, dans son *Armorial général de Bretagne* (Tome III, p.667) fait remonter à un Guillaume, croisé en 1248, était seigneur du Pont-a- l'Asne, paroisse de Ploeuc, de diverses terres dans les évêchés de Tréguier, Saint-Brieuc et Cornouaille (entre d'autres du Hilguy, en Plogastel-Saint-Germain, de Pratanros, en Penhars, du Rible, en Plomodiern, de Coatfao en Pluguffan, de divers lieux en Elliant) et de nombreuses autres terres. Elle portait un écu «*d'argent à trois têtes de loup de sable, arrachées et lampassées de gueules* » (armoiries connues d'après un sceau datant de 1276). Cette famille se fondit dans celles de la Marck et de la Ligne- d'Arenberg, alors qu'à l'occasion de la Réformation de la noblesse de 1668, elle fut reconnue noble d'ancienne extraction chevaleresque, comptant huit générations d'ancêtres de haut rang.
La lecture de ces quatre notices de l'Armorial fait bien apparaître les liens entre ces familles, différentes au départ, mais qui, par une succession de mariages, se sont rapprochées et certaines en ont absorbé d'autres.

Elles sont souvent possessionnées dans des paroisses voisines les unes des autres ; on peut donc imaginer leurs relations matrimoniales, les transferts d'héritages et, par conséquent, d'armoiries. Les documents manquent pour étudier et détaillées pour comprendre les fusions de telle ou telle branche dans une famille voisine. Il s'agit d'un travail trop long pour être envisagé ici.

En résumé, il semble peu probable que les armoiries signalées par M. Le Mouel aient un rapport quelconque avec un supposé penchant immodéré des seigneurs de Saint-Evarzec pour la chasse au gros gibier. Il ne faut pas oublier qu'au Moyen Age, la vénerie était la distraction principale de la noblesse, qu'elle permettait une certaine régulation des espèces considérées comme nuisibles, telles le sanglier qui causait de gros dégâts dans les récoltes, et qu'enfin elle constituait un apport alimentaire non négligeable. Tous les petits seigneurs chassaient. Par contre, seuls quelques-uns choisissaient de porter sur leur écu une tête de loup ou de sanglier. Le jeu des héritages successifs a fait que, dans une région donnée, en l'occurrence la paroisse de Saint-Evarzec, les éléments armoriés présentent des similitudes ou des rapports assez étroits. Ce sont souvent les effets des «brisures» et des signes d'appartenance à une vaste famille, généralement d'ancienne noblesse.

Blasons des seigneuries et familles

Seigneurie et Famille de TREFF Seigneurie du TOULGOAT/ Famille SALOU
Famille de ROSMINIVEN Famille de VISDELOU

Seigneurie et Famille de TREFF

Seigneurie du TOULGOAT/ Famille SALOU

Famille de ROSMINIVEN

Famille VISDELOU

COURRIER DES LECTEURS

De Mr Guy LE MOUEL

En préparant l'article pour votre revue sur la famille de GUER et la seigneurie du Treff, en particulier en travaillant avec mon collègue L. Le Dréan sur les blasons de ces familles, j'ai été frappé par le fait que :

- *- Le blason de Treff représente un sanglier ;*
- *- Le blason de Toulgoat/Salou représente 3 hures de sanglier ;*
- *- Le blason de Visdelou (successeur de Salou au Treff) représente 3 têtes de loup ;*
- *- Le blason de Rosminiven de Piré (successeur de Visdelou au Treff) représente une hure de sanglier.*

Tout ceci, convenez-en, dénote, de la part des seigneurs du coin, une passion certaine pour le gros gibier !

Je crois me souvenir que les Comtes de Cornouaille, Alain Canhiart et son fil Hoël, futur duc de Bretagne, étaient eux-mêmes de grands chasseurs et qu'ils avaient créé des « parcs à gibier », où ils élevaient des animaux qu'ils lâchaient ensuite dans leurs campagnes, pour les chasser. J'ai eu l'occasion d'évoquer cette pratique avec une professeure d'histoire de l'Université de Bretagne-Sud à Lorient, qui a travaillé (peut-être bien sa thèse de doctorat) sur le sujet. Je m'intéressais à l'époque à la forêt de Pontcallec, en Morbihan, sur laquelle elle n'avait pas travaillé. Par contre, elle connaît très bien l'histoire de la forêt ducale de Chateaulin. Je crois me souvenir qu'elle m'avait parlé d'un parc de ce genre dans l'Est de Quimper. Or j'ai remarqué que la principale seigneurie de Saint-Evarzec, le Mur, est constituée d'une vaste forêt avec un grand étang au milieu. Les parcs à gibier comprenaient aussi des étangs destinés à la reproduction des poissons pour le repeuplement des rivières sur lesquelles les seigneurs possèdaient des pêcheries. Les parcs étaient entourés de hauts murs de pierres sèches arrachées aux champs mitoyens des parcs et empilées par les paysans travaillant à la corvée pour les seigneurs. Ils les appelaient d'ailleurs en général le « Mur du Duc », mais aussi le « Mur du Diable » (« Vur an Diaoul).

Je me demande donc s'il n'y a pas un lien entre cette seigneurie du Mur, sa forêt (entourée de murs?), son étang, les seigneurs voisins aux armes giboyeuses et les comtes de Cornouaille /Ducs de Bretagne.

NDLR : Nous n'avons pas à ce jour de réponse à cette question. Si quelque information ou nouvelles données apparaissaient sur le sujet, nous ne manquerions pas d'en faire part à Mr Le Mouel, qui trouvera par ailleurs, page 50 de ce bulletin, une étude héraldique concernant les blasons cités, par Mr Claude Fagnen.

Carte topographique du domaine du Bois du Mur à Saint Evarzec.

1914-1918

Extrait d'une carte postale de 1932 - (coll. F. Beuze)
(Les premières plaques en marbre blanc sont encore en place.)

Les "Morts pour la France" de Saint-Evarzec

Pierre Carrié Jean-Yves Mazo

Sommaire

La guerre de 1914-1918 – généralités **P56**

Le Monument aux Morts de la commune **P60**

Liste des 95 poilus recensés "Morts pour la France" **P64**

Les décès **P66**

Les décès - âge des tués **P69**

Les décès – statistiques **P71**

Liste par régiment **P73**

Première pages du JdO du 118 RI **P75**

LeJdOdu118 RI **P76**

Photos de Poilus **P79**

Communes de naissance et de résidence **P81**

Les fratries **P82**

Les professions des parents **P84**

Les mariés **P86**

Merci aux services administratifs de la Mairie pour leur compétence et leur amabilité.

La guerre de 1914-1918

L'Allemagne déclare la guerre à la Russie le 1er août 1914, envahit le Luxembourg, la Belgique, et déclare la guerre à la France le **3 août 1914.** Le 4 août, le Royaume-Uni déclare la guerre à l'Allemagne, ce qui entraîne automatiquement le Canada, l'Australie, l'Inde, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud dans la guerre. Petit à petit, la plupart des pays d'Europe entrent en guerre. Les Etats-Unis le feront le 2 avril 1917.

Tous les moyens "modernes" furent utilisés : aviation et bombardements, chars, armes chimiques. Des génocides furent perpétrés surtout au Moyen-Orient (Arméniens).

Cette guerre se voulait courte mais le choc des armées en Belgique, sur la Marne ainsi que sur d'autres fronts, prouva le contraire. Les Français - vêtus de rouge garance et gris de fer bleuté - se jettent dans la fournaise, suivant la doctrine de l'offensive à outrance et se heurtent à un mur mortel de balles et d'obus. C'est, des deux côtés, une véritable hécatombe humaine, les munitions s'épuisent, les hommes aussi. La guerre courte, qu'on leur avait promise fraîche et joyeuse, appartient désormais au passé. Vers Noël 1914, les troupes s'enterrent et se fixent : la guerre en rase campagne fait place à celle des tranchées, tout autant meurtrière et avilissante.

Elle s'arrêtera le **11 novembre 1918 à 11h.** Dans la nuit précédente, la délégation allemande accepte à Rethondes (forêt de Compiègne - Oise), dans le wagon de Foch, de signer l'armistice aux conditions fixées par les forces alliées.

Bilan humain

	morts ou disparus	**blessés**	**dont invalides**	**décès de civils dus aux opérations militaires, à la disette, aux épidémies**
France	1 400 000 (soit 10 % de la population active masculine)	3 000 000	1 100 00	570 000
Grande-Bretagne	908 000	2 100 000		
Italie	650 000	947 000		
Russie	1 700 000	4 950 000		
États-Unis	116 000	204 000		
Allemagne	1 773 000 (soit 12 % de la population active masculine)	4 216 000		
Autriche	**1 200 000**	**3 620 000**		

On considère que la France a perdu 50 % de ses agriculteurs hommes. Le déficit en naissances qui suivra cette guerre est considérable ; il est évalué à 5 430 000 pour la France et à 3 074 000 pour l'Allemagne.

On l'appelle la Grande Guerre, la Première Guerre Mondiale, la Der des Ders ! Les responsables politiques et militaires de cette horreur n'ont jamais été jugés !

22 ans après, seulement, éclatera une autre guerre, véritablement mondiale, dont le bilan sera encore plus effroyable.

...Encore si cette mort avait eu un sens, une valeur efficace. Mais tout est clair à présent, et il faut oser dire la seule chose qu'on n'ose jamais dire, parce qu'elle fait crier d'horreur les mères, les épouses, les enfants, les amis....

...Je dirai donc que cette innombrable mort fut inutile. Je dirai donc que j'ai conscience que mes amis sont morts pour rien. Pour rien....

...Peut-être avons-nous été courageux. Mais sûrement nous avons été bêtes. Nous n'avons qu'ajouté à la misère du monde. Si tout cela n'avait pas été, le monde n'en irait que mieux...

...Douze millions de morts pour rien.

Jean Guéhenno (Journal d'un homme de quarante ans. 1934)

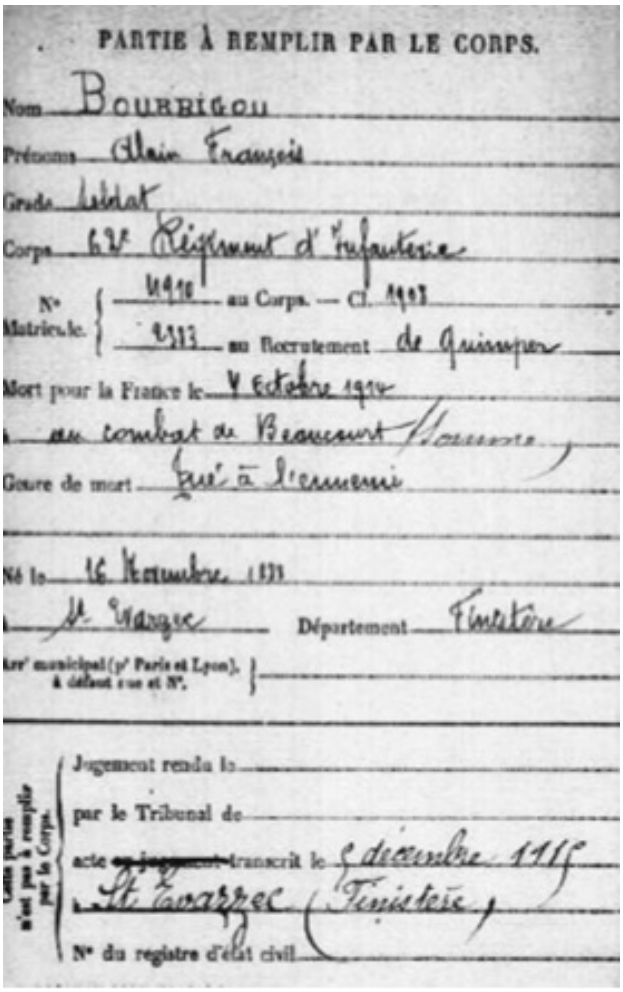
PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Bourbigou

Prénoms Alain François

Grade Soldat

Corps 62e Régiment d'Infanterie

N° Matricule 4910 au Corps — Cl. 1913

2313 au Recrutement de Quimper

Mort pour la France le 4 octobre 1914

au combat de Beaucourt (Somme)

Genre de mort tué à l'ennemi

Né le 16 Novembre 1893

à St Evarzec Département Finistère

Lieu municipal (p' Paris et Lyon), à défaut rue et N°.

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ~~ou jugement~~ transcrit le 6 décembre 1919

à St Evarzec (Finistère)

N° du registre d'état civil

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Exemple de fiche de décès du site Mémoire des Hommes

Méthode et cas douteux

Le travail a été effectué à partir de deux bases :

- - la liste des 82 "Morts pour la France" telle qu'elle figure au Monument aux morts de la commune
- - les fiches individuelles des soldats "Morts pour la France" qu'on peut télécharger sur le site *SGA/Mémoire des hommes* du Ministère de la Défense. (*http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)*

- Enfin ces informations ont été complétées par les registres de décès et de naissance de la commune. Des courriers ont été envoyés à d'autres communes.

1 - Sur les 82 disparus du Monument aux Morts, pour un seul, **Dréau Jean Louis**, décédé le 18-11-1914, la fiche correspondante n'a pu être reconnue. (Les recherches ont été faites avec toutes les graphies possibles : Le Dréau, Dréo, Le Dréo, et aussi Déro, le déro, etc. Aucun Le Dréau ayant un rapport avec Saint-Evarzec n'est décédé le 18-11-1914.) Les deux autres (Le) Dréau de Saint-Evarzec, François et Jean, ont des fiches qui leur correspondent correctement, malgré la discordance d'année pour François. (voir ci-dessous) Deux frères, nommés Jean-Louis (Le) Dréau, figurent dans les registres de naissances : le premier est né le 18-03-1885 et le second le 17-05-1893. Dans la mesure où ces deux frères ont le même prénom, on peut penser que le premier est décédé jeune et que son prénom a été donné au nouveau venu. Mais aucun Jean-Louis Dréau ou Le Dréau ne figure dans les registres de décès postérieurs à 1914. La seule hypothèse plausible est que le Jean-Louis Dréau inscrit sur le Monument aux Morts à la date du 18-11-1914 est celui qui est né à Poullogoden le 17-05-1893 et qu'il résidait dans une autre commune à la date de son décès.

2 - Discordances recensées entre les deux bases : Elles peuvent porter :

sur l jour du décès

Nom	Prénom	Fiche	Monument
Chalony	Yves	**22**-08-1914	**21**-08-1914
Costiou	Alain	**25**-09-1915	**26**-09-1915
Flatrès	François	**21**-08-1914	**30**-08-1914
Goff	Mathieu	**20**-08-1916	**25**-08-1916
Guillou	Alain	**24**-07-1916	**25**-07-1916
Hémon	Jean	**25**-11-1914	**24**-11-1914
Le Moigne	René	**09**-05-1915	**19**-05-1915
Pérès (Pérez)	Sylvestre	**17**-12-1914	**18**-12-1914
Quénéhervé	Jean	**04**-05-1917	**14**-05-1917

sur le mois

Nom	Prénom	Fiche	Monument
Laurent	René	30-**03**-1915	30-**05**-1915
Le Moigne	Corentin	25-**09**-1915	25-**07**-1915

sur l'année

Nom	Prénom	Fiche	Monument
Chalony	Pierre	31-10-**1915**	31-10-**1914**
Dréau	François	01-10-**1914**	01-10-**1917**
Bernard	Louis	18-02-**1919**	18-12-**1918**

sur deux de ces éléments

Nom	Prénom	Fiche	Monument
Garrec	Pierre	**28-09**-1914	**31-08**-1914
Guillou	Jean Louis	**13-06**-1915	**17-07**-1915
Guillou	Louis	**19-04**-1915	**13-07**-1915
Ollivier	Jean	**20-06**-1915	**17-07**-1915

sur les trois éléments

Nom	Prénom	Fiche	Monument
Quintin	René	**22-08-1914**	**06-03-1915**

Pour les trois premières catégories, on peut admettre qu'il s'agit soit d'erreur de copie soit de corrections effectuées postérieurement sur les fiches.
Pour les deux dernières, il est difficile de trouver une explication.
Les dates inscrites sur les fiches sont celles qui correspondent au registre des décès. C'est le monument qui comporte des erreurs.

3 - Communes de naissance et de résidence

Il y a aussi le cas des soldats qui figurent sur le Monument aux Morts de Saint-Evarzec alors qu'ils sont nés ailleurs et/ou qu'ils n'y résidaient pas au moment de leur mort : le signalement de leur décès a pourtant été transmis à leur commune de résidence.
(voir pages suivantes)

4 - Problèmes de transcription

Des erreurs de transcriptions dans les registres sont source d'erreurs :

- - graphie des noms : Bourbigot/Bourbigou, Noach/Le Noach, Jannès/Jeannès, Goff/Le Goff, Pérès/Pérez, Rospars/Rospart...
- - les prénoms : le prénom usuel remplace souvent le premier prénom. Ex : Jean Corentin est appelé Corentin dans un document. Le non-emploi généralisé du tiret pour les prénoms doubles : Est-ce Jean-Louis ou Jean, Louis?

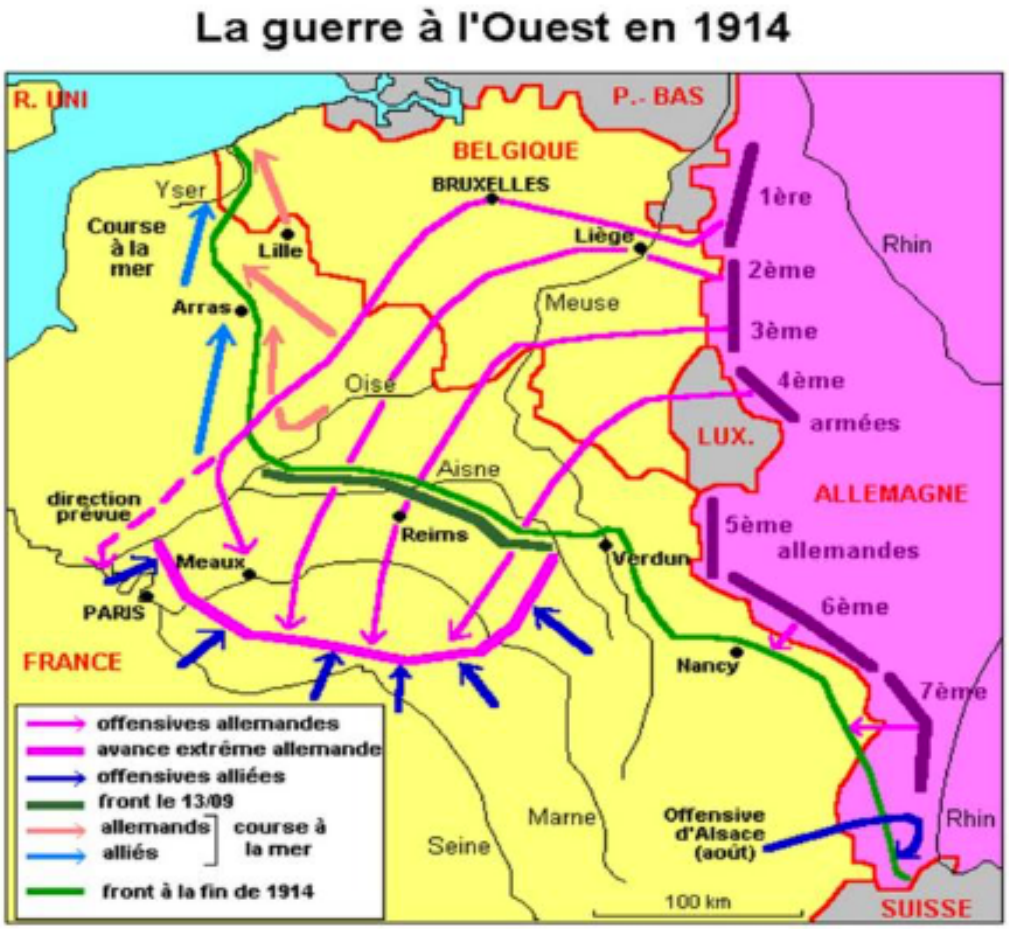

Le Monument aux Morts de la commune

Il a été conçu et réalisé en 1920 par Yvon et Jean Roland, deux frères artisans à Créac'h-Veil. Il a été déplacé en 1971.

Les plaques

Les **premières plaques** ont été gravées sur un marbre blanc. Les noms et prénoms sont précédés de la "classe" des soldats disparus (l'année de leurs vingt ans) ; ils sont suivis du nom de l'unité et de la date du décès.

Les grades sont mentionnés. On relève :

- - un sergent fourrier : Yves Nénez,
- - un sergent : Alain Nénez
- - trois caporaux : Jean-Marie Laurent, Jean Quénéhervé et Yves Ollivier.

Les noms des unités se composent du numéro du régiment suivi souvent de l'abréviation du type d'unité :

Inf^{ie}	: infanterie
Inf^{ie} C^{le} ou I C^{le}	: infanterie coloniale
A^{ie} C^{le}	: artillerie coloniale
A^{rt}	: artillerie
Chass. à pied	: chasseur à pied
Infirmier, Aviation, Génie, 4e Zouave	

Aucun ordre ne semble régir ces listes : ce n'est ni l'ordre alphabétique ni la date du décès, ni l'âge du disparu qui détermine sa position.

Sur les **plaques actuelles**, gravées sur un marbre noir, les noms des disparus sont classés par année de décès et rangés, dans chaque classe, dans l'ordre alphabétique. Seuls figurent les noms et prénoms, et les jours et mois des décès.

Divergences entre les deux séries de plaques
Une erreur dans la première série et une dans la seconde concernent **Guillou Jean-Lou**is :

- il est décédé le 13 juin 1915 au lieu du 10 juin. Dans la deuxième série, la date de décès mentionnée est le 17 juillet.

Une autre divergence existe entre les deux séries ; elle concerne **Dréau Jean-Louis**. 1ère série : décès le 11 août 1914

2ème série : décès le 18 novembre 1914

Rappelons que le fiche SGA de Dréau Jean-Louis n'a pas été retrouvée et que par conséquent nous ne connaissons pas la date exacte du décès.

Le Monument aux Morts de la commune
Les Morts pour la France de 1914-1918

Les anciennes plaques
(aujourd'hui disparues)
photos : Jean-Yves Mazo

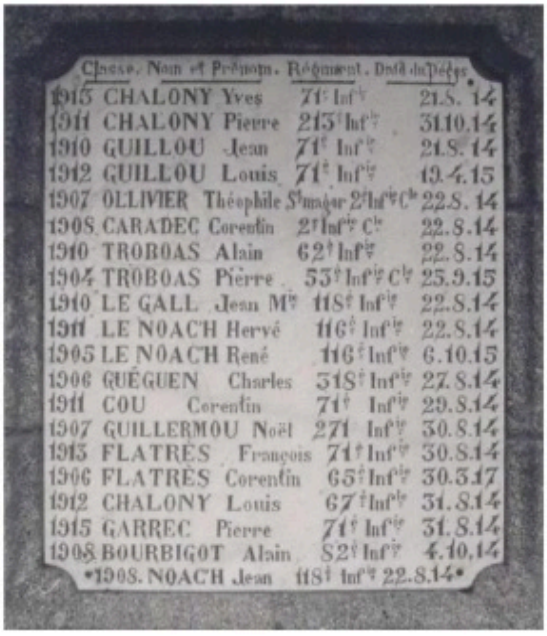

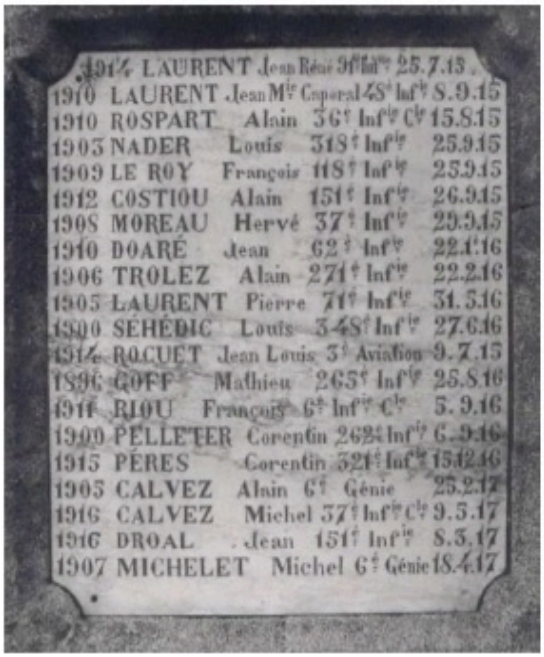

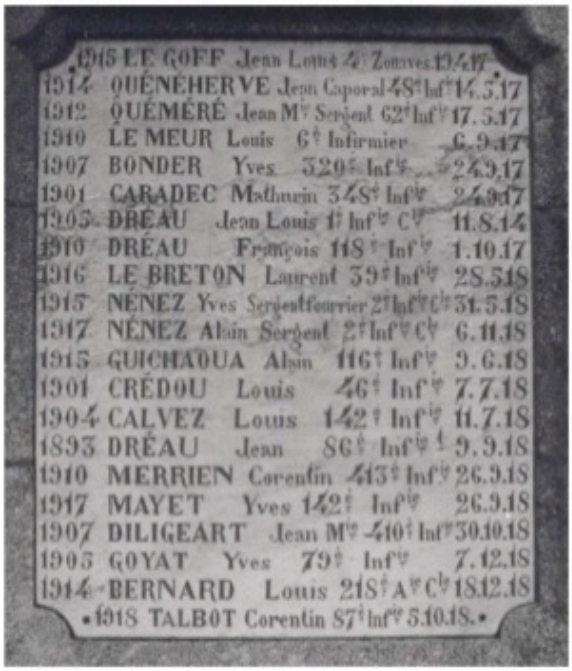

Le Monument aux Morts de la commune
Les Morts pour la France de 1914-1918

Les plaques actuelles

1914		
BOURBIGOT	ALAIN	04.10
CARADEC	CORENTIN	22.08
CHALONY	LOUIS	31.08
CHALONY	PIERRE	31.10
CHALONY	YVES	21.08
COU	CORENTIN	29.08
DREAU	J.LOUIS	18.11
FLATRES	FRANÇOIS	30.08
GARREC	PIERRE	31.08
GUEGUEN	CHARLES	27.08
GUILLERMOU	NOËL	30.08
GUILLOU	JEAN	21.08
HEMON	JEAN	24.11
LE COEUR	FRANÇOIS	03.10
LE GALL	J.MARIE	22.08
LE NOAC'H	HERVÉ	22.08
NOAC'H	JEAN	22.08
OLLIVIER	THÉOPHILE	22.08
PERES	SYLVESTRE	18.12
TROBOAS	ALAIN	22.08

1915		
CHIQUET	PIERRE	20.02
COSTIOU	ALAIN	26.09
FRANCES	JEAN	06.05
GARGUET	LOUIS	13.07
GUILLOU	J.LOUIS	17.07
GUILLOU	LOUIS	13.07
JEANNES	LOUIS	29.01
JEZEQUELLOU	PIERRE	10.04
LAURENT	J.MARIE	08.09
LAURENT	J.RENÉ	25.07
LAURENT	RENÉ	30.05
LE MOIGNE	CORENTIN	25.07
LE MOIGNE	RENÉ	19.05
LE NOAC'H	RENÉ	06.10
LE ROY	FRANÇOIS	25.09
LE ROY	LAURENT	14.07
MOREAU	HERVÉ	29.09
NADER	LOUIS	25.09
OLLIVIER	JEAN	17.07
PERES	JEAN	10.04
QUINTIN	RENÉ	06.03

ROSPART	ALAIN	15.08
ROCUET	J.LOUIS	09.07
TROBOAS	PIERRE	25.09
1916		
DOARE	JEAN	22.01
GOFF	MATHIEU	25.08
GUILLOU	ALAIN	25.07
LAURENT	PIERRE	31.05
PELLETER	CORENTIN	06.09
PERES	CORENTIN	15.12
PERES	LOUIS	05.04
RIOU	FRANÇOIS	05.09
SEHEDIC	LOUIS	27.06
TROLEZ	ALAIN	22.02
1917		
BONDER	YVES	24.09
CALVEZ	ALAIN	25.02
CALVEZ	MICHEL	09.05
CARADEC	MATHURIN	24.09
DREAU	FRANÇOIS	01.10
DROAL	JEAN	08.03
FLATRES	CORENTIN	30.03

LAURENT	ALAIN	16.08
LE GOFF	J.LOUIS	19.04
LE MEUR	LOUIS	06.09
LE MOIGNE	LOUIS	16.04
MICHELET	MICHEL	18.04
QUEMERE	JEAN	17.05
QUENEHERVE	JEAN	14.05
1918		
BERNARD	LOUIS	18.12
CALVEZ	LOUIS	11.07
CREDOU	LOUIS	07.07
DILIGEART	JEAN	30.10
DREAU	JEAN	09.09
GOYAT	YVES	07.12
GUICHAOUA	ALAIN	09.06
LE BRETON	LAURENT	28.05
MAYET	YVES	26.09
MERRIEN	CORENTIN	26.09
NENEZ	ALAIN	06.11
NENEZ	YVES	31.05
OLLIVIER	YVES	27.09
TALBOT	CORENTIN	05.10

Morts pour la France de la commune
qui ne figurent pas au Monument aux Morts

Le hasard des recherches dans les registres des décès et des naissances a permis de repérer 13 poilus, "Morts pour la France", qui ont un lien avec notre commune mais qui ne figurent pas sur son Monument aux Morts.

- ***nés à Saint-Evarzec et résidaient ailleurs***

Noms	Né le	Résidence	Décès
Argouac'h Pierre	09-05-1896	Gouesnac'h	23-07-1916
Bernard Jean-Louis	26-01-1879	Concarneau	15-11-1915
Bourhis Louis	22-07-1894	Nantes	18-04-1915
Calvez Jean Louis	18-04-1887	Ergué Armel	29-05-1917
Guéguen Pierre	09-05-1889	Gouesnac'h	06-09-1914
Jeannès Louis (Pierre)	11-05-1891	Clohars-Fnant	22-08-1914
Le Goff François	07-09-1885	Paris 19e	09-05-1917
Le Goff Jean Corentin	29-03-1875	Ergué-Armel	05-07-1916
Le Pape Jean-Marie	16-10-1895	Arcueil-Cachan	25-08-1916
Riou Jean-Louis	14-06-1887	Quimper	06-07-1916

- ***nés ailleurs et résidaient à Saint-Evarzec***

Noms	Né le	Résidence	Décès
Le Guillou Pierre	13-09-1881	Sizun	29-09-1915
Nédellec Alain	18-10-1888	Plouigneau	03-10-1915

- ***né et résidait à Saint-Evarzec***

Noms	Né le	Décès
Rospars Yves	22-03-1885	19-12-1916

Ces données ont été intégrées à la base de travail.
Il existe sans doute d'autres cas semblables qui n'ont pas été repérés.

Liste des poilus recensés "Morts pour la France"

Nom	Prénom	Né le	à
1 - Argouac'h	Pierre	09-05-1896	Saint-Evarzec
Bernard	Jean-Louis	26-01-1879	Saint-Evarzec
Bernard	Louis	12-05-1894	Kerfeunteun
Bonder	Yves	16-08-1887	Saint-Evarzec
Bourbigou	Alain	16-11-1888	Saint-Evarzec
Bourhis	Louis	22-07-1894	Saint-Evarzec
Calvez	(Jean) Louis	23-02-1884	Saint-Evarzec
Calvez	Alain	26-08-1885	Saint-Evarzec
Calvez	Jean Louis	18-04-1887	Saint-Evarzec
Calvez	Michel	19-08-1896	Saint-Evarzec
Caradec	Corentin	01-04-1888	Fouesnant
Caradec	Mathurin	28-01-1881	Pleuven
Chalony	Louis	27-03-1892	Saint-Evarzec
Chalony	Pierre	27-12-1891	Saint-Evarzec
Chalony	Yves	05-12-1893	Saint-Evarzec
Chiquet	Pierre	01-02-1892	Saint-Evarzec
Costiou	Alain	18-02-1892	Saint-Evarzec
Cou	Corentin	20-06-1891	Saint-Evarzec
Crédou	(Jean) Louis	09-11-1881	Saint-Evarzec
Diligeart	Jean	03-10-1897	Ergué-Armel
Doaré	Jean	01-03-1890	Saint-Evarzec
Dréau	François	28-12-1890	Saint-Evarzec
Dréau	Jean Louis	(17-08-1893)	Saint-Evarzec
Dréau	Jean	28-11-1873	Saint-Evarzec
Droal	Jean	06-03-1896	Saint-Evarzec
Flatrès	Corentin	27-05-1886	Saint-Evarzec
Flatrès	François	23-11-1893	Saint-Evarzec
Francès	Jean	08-02-1892	Saint-Evarzec
Garguet	Louis	22-12-1894	Fouesnant
Garrec	Pierre	17-02-1891	Saint-Evarzec
Goff	Mathieu	24-09-1876	Saint-Evarzec
Goyat	Yves	09-09-1885	Saint-Evarzec
Guéguen	Charles	28-02-1886	Saint-Evarzec
Guéguen	Pierre	17-02-1889	Saint-Evarzec
Guichaoua	Alain	05-06-1895	Saint-Evarzec
Guillermou	Noël	27-03-1887	Saint-Evarzec
Guillou	Alain	27-08-1883	Saint-Evarzec
Guillou	Jean	18-07-1890	Saint-Evarzec
Guillou	Jean Louis	16-04-1877	Saint-Evarzec
Guillou	Louis	08-05-1892	Saint-Evarzec
Hémon	Jean	11-07-1893	Saint-Evarzec
J(e)annès	Louis (Marie)	11-05-1883	Saint-Evarzec
Jeannès	Louis (Pierre)	11-05-1891	Saint-Evarzec
Jezequellou	Pierre	26-03-1877	Saint-Evarzec
Laurent	Alain	28-03-1896	Saint-Evarzec
Laurent	Jean	21-08-1894	Saint-Evarzec
Laurent	Pierre	04-02-1885	Saint-Evarzec
Laurent	René	12-09-1890	Saint-Evarzec

Laurent	Jean Marie	30-11-1890	Saint-Evarzec
Le Breton	Laurent	08-12-1896	Bénodet
Le Coeur	François	01-09-1892	Saint-Evarzec
Le Gall	Jean Marie	27-11-1890	Fouesnant
Le Goff	François	07-09-1885	Saint-Evarzec
Le Goff	Jean (Jacques)	12-05-1895	Saint-Evarzec
Le Goff	Jean Corentin	29-03-1875	Saint-Evarzec
Le Guillou	Pierre	13-09-1881	Sizun
Le Meur	Louis	16-05-1890	Saint-Evarzec
Le Moigne	Corentin	14 -07-1895	Ergué-Gabéric
Le Moigne	Louis	20-09-1887	Kerfeunteun
Le Moigne	René	26-07-1889	Kerfeunteun
Le Pape	Jean-Marie	16-10-1895	Saint-Evarzec
Le Roy	(Jean) François	20-07-1889	Saint-Evarzec
Le Roy	Laurent	25-04-1895	Saint-Evarzec
Mayet	Yves	29-10-1897	Saint-Yvi
Merrien	Corentin	10-03-1890	Saint-Evarzec
Michelet	Michel	06-04-1887	Saint-Evarzec
Moreau	Hervé	22-08-1888	Saint-Evarzec
Nader	Louis	14-08-1883	Saint-Evarzec
Nédellec	Alain	18-10-1888	Plouigneau
Nénez	Alain	02-12-1897	Saint-Evarzec
Nénez	Yves	02-07-1895	Saint-Evarzec
Noach	Hervé	30-07-1891	Saint-Evarzec
Noach	Jean	09-02-1888	Saint-Evarzec
Noach	René	18-06-1885	Saint-Evarzec
Ollivier	Guillaume	13-01-1887	Fouesnant
Ollivier	Jean	14-01-1895	Saint-Evarzec
Ollivier	Yves	17-11-1890	Saint-Evarzec
Pelleter	Corentin	09-12-1880	Gouesnac'h
Pérès	(Yves) Corentin	21-08-1895	Saint-Evarzec
Pérès	Jean	19-10-1892	Saint-Evarzec
Pérès	Louis	10-03-1895	Saint-Evarzec
Pérès (Pérez)	Sylvestre	09-09-1891	Saint-Evarzec
Quéméré	Jean	31-12-1892	Saint-Evarzec
Quénéhervé	Jean	29-03-1894	Pleuven
Quintin	René	03-04-1891	Saint-Yvi
Riou	Jean-Louis	14-06-1887	Saint-Evarzec
Riou	(Mathieu) Fçois	12-07-1891	Saint-Evarzec
Rocuet	Jean Louis	24-06-1894	Saint-Evarzec
Rospars	Yves	22-03-1885	Saint-Evarzec
Rospars	Alain	14-08-1890	Saint-Evarzec
Séhédic	Jean	27-03-1880	Saint-Evarzec
Talbot	Corentin	23-06-1898	Ergué-Armel
Troboas	Alain	11-04-1890	Saint-Evarzec
Troboas	Pierre	15-09-1885	Saint-Evarzec
95 - Trolez	Alain	02-11-1886	Saint-Evarzec

Les décès

Nom	Prénom	Date du décès		Lieu	Départe-ment	Cause
		Fiche	Monument Si différente			
Argouac'h	Pierre	23-07-1916	non-inscrit	Tranchée de Calonne	Meuse	tué à l'ennemi
Bernard	Jean-Louis	15-11-1915	non-inscrit	Massiges	Marne	tué à l'ennemi
Bernard	Louis	18-02-1919	18-12-1918	Hôp. Rueil	Hts de Seine	maladie
Bonder	Yves	24-09-1917		Verdun	Meuse	par obus
Bourbigou	Alain	04-10-1914		Beaucourt	Somme	tué à l'ennemi
Bourhis	Louis	18-04-1915	non-inscrit	Roclincourt	Pas de Calais	tué à l'ennemi
Calvez	Jean/ Louis	11-07-1918	non-inscrit	Courmelois	Marne	tué à l'ennemi
Calvez	Alain	25-02-1917		Tahure	Marne	tué à l'ennemi
Calvez	Jean Louis	29-05-1917		Hop Montigny	Marne	blessures
Calvez	Michel	09-05-1917		La Cerna	Bulgarie	disparu
Caradec	Corentin	22-08-1914		Rossignol	Belgique	tué à l'ennemi
Caradec	Mathurin	24-09-1917		Verdun	Meuse	tué à l'ennemi
Chalony	Louis	31-08-1914		Hôp. Périgueux	Dordogne	blessures
Chalony	Pierre	31-10-1915	31-10-1914	Moosch	Alsace	blessures
Chalony	Yves	22-08-1914	21-08-1914	Arsimont	Belgique	tué à l'ennemi
Chiquet	Pierre	20-02-1915		Les Eparges	Meuse	tué à l'ennemi
Costiou	Alain	25-09-1915	26-09-1915	Suippes	Marne	tué à l'ennemi
Cou	Corentin	29-08-1914		Le Sourd	Aisne	tué à l'ennemi
Crédou	(Jean) Louis	07-07-1918		Wengen	Suisse	maladie
Diligeart	Jean	30-10-1918		Brienne	Ardennes	blessures
Doaré	Jean	22-01-1916		Hôp. Toulouse	Hte Garonne	blessures
Dréau	François	01-10-1914	01-10-1917	Orvilliers	Somme	disparu
Dréau	Jean Louis		18-11-1914			
Dréau	Jean	09-09-1918		Hôp. Autun	Saône et Loire	maladie
Droal	Jean	08-03-1917		Gernicourt	Aisne	tué à l'ennemi
Flatrès	Corentin	30-03-1917		Vauxaillon	Somme	tué à l'ennemi
Flatrès	François	21-08-1914	30-08-1914	Arsimont	Belgique	disparu
Francès	Jean	06-05-1915		La Harazée	Marn e	tué à l'ennemi
Garguet	Louis	13-07-1915		Carency	Pas-de-Calais	tué à l'ennemi
Garrec	Pierre	28-09-1914	31-08-1914	Arsimont	Belgique	tué à l'ennemi
Goff	Mathieu	20-08-1916	25-08-1916	Harbonnière s	Somme	blessures
Goyat	Yves	07-12-1918		Hôp. Gressen	Allemagne	maladie
Guéguen	Charles	27-08-1914		Sailly Saillisel	Somme	disparu
Guéguen	Pierre	06-09-1914	non-inscrit	Lenharrée	Marne	disparu

Guichaoua	Alain	09-06-1918		Hôp. Coulomiers	Seine et Marne	blessures
Guillermou	Noël	30-08-1914		Guincourt	Ardennes	tué à l'ennemi
Guillou	Alain	24-07-1916	25-07-1916	Estrées	Somme	tué à l'ennemi
Guillou	Jean	21-08-1914		Arsimont	Belgique	tué à l'ennemi
Guillou	Jean Louis	13-06-1915	17-07-1915	Hôp. Villemin	Paris	maladie
Guillou	Louis	19-04-1915	13-07-1915	Ecurie	Pas-de-Calais	tué à l'ennemi
Hémon	Jean	25-11-1914		Ypres	Belgique	tué à l'ennemi
J(e)annès	Louis (Marie)	29-01-1915		Vienne le Château	Marne	tué à l'ennemi
Jeannès	Louis (Pierre)	22-08-1914	non-inscrit	Maissin	Belgique	disparu
Jezequellou	Pierre	10-04-1915		La Harazée	Marne	tué à l'ennemi
Laurent	Alain	16-08-1917		Boesanghe	Belgique	tué à l'ennemi
Laurent	Jean	25-07-1915		Bois Bolante	Meuse	tué à l'ennemi
Laurent	Pierre	31-05-1916		Chattancour	Meuse	tué à l'ennemi
Laurent	René	30-03-1915	30-05-1915	Hôp. Tenon	Paris	maladie
Laurent	Jean Marie	08-09-1915		Vienne le Château	Marne	disparu
Le Breton	Laurent	28-05-1918		Terny Sorny	Aisne	disparu
Le Coeur	François	05-10-1914		Ficheux	Pas-de-Calais	tué à l'ennemi
Le Gall	Jean Marie	22-08-1914		Maissin	Belgique	disparu
Le Goff	François	09-05-1917	non-inscrit	Rapech	Serbie	tué à l'ennemi
Le Goff	Jean (Jacques)	19-04-1917		Hurtebise	Aisne	tué à l'ennemi
Le Goff	Jean Corentin	05-07-1916	non-inscrit	Ville/Cousances	Meuse	blessures
Le Guillou	Pierre	29-09-1915	non-inscrit	Sainte-Marie à Py	Marne	disparu
Le Meur	Louis	06-09-1917		Fleury sur Aire	Meuse	blessures
Le Moigne	Corentin	25-09-1915	25-07-1915	Ville sur Tourbe	Marne	tué à l'ennemi
Le Moigne	Louis	16-04-1917		Berméricourt	Marne	tué à l'ennemi
Le Moigne	René	09-05-1915	19-05-1915	Roclincourt	Pas-de-Calais	tué à l'ennemi
Le Pape	Jean-Marie	25-08-1916	non-inscrit	Hem	Somme	tué à l'ennemi
Le Roy	Jean-François	25-09-1915		Tahure	Marne	inconnue
Le Roy	Laurent	14-07-1915		Bois Baurin	Marne	tué à l'ennemi
Mayet	Yves	26-09-1918		Mont-Sans-Nom	Marne	tué à l'ennemi
Merrien	Corentin	26-09-1918		tranchée Bismarck	Marne	tué à l'ennemi

Michelet	**Michel**	**18-04-1917**		**Hôp.Courlandon**	**Marne**	**blessures**
Moreau	Hervé	29-09-1915		Beauséjour	Marne	tué à l'ennemi
Nader	Louis	25-09-1915		Tracy-Le-Val	Oise	tué à l'ennemi
Nédellec	Alain	03-10-1915	non-inscrit	Tahure	Marne	tué à l'ennemi
Nénez	Alain	06-11-1918		Plät-Chêne	Meuse	tué à l'ennemi
Nénez	Yves	31-05-1918		Merville	Somme	tué à l'ennemi
Noach (Le)	Hervé	22-08-1914		Maissin	Belgique	tué à l'ennemi
Noach	Jean	22-08-1914		Maissin	Belgique	disparu
Noach	René	06-10-1915		Hurlus	Marne	tué à l'ennemi
Ollivier	Guillaume	22-08-1914		Rossignol	Belgique	tué à l'ennemi
Ollivier	Jean	20-06-1915	17-07-1915	Tranchée de Calonne	Meuse	tué à l'ennemi
Ollivier	Yves	27-09-1918		Souain	Marne	tué à l'ennemi
Pelleter	Corentin	06-09-1916		Déniécourt	Somme	tué à l'ennemi
Pérès	Yves-Corentin	15-12-1916		Bézonvaux	Meuse	tué à l'ennemi
Pérès	Jean	10-04-1915		Flirey	Meurthe et Mos	tué à l'ennemi
Pérès	Louis	05-04-1916		Douaumont	Meuse	tué à l'ennemi
Pérès (Pérez)	Sylvestre	17-12-1914 18-12-1914		Bapaume	Somme	blessures
Quéméré	Jean	17-05-1917		Gisy	Aisne	blessures
Quénéhervé	Jean	04-05-1917	14-05-1917	Mont Cornillet	Marne	disparu
Quintin	René	22-08-1914	06-03-1915	Maissin	Belgique	disparu
Riou	Jean-Louis	06-07-1916	non-inscrit	Thiaumont	Meuse	tué à l'ennemi
Riou	Mathieu/ François	05-09-1916		Belloy en Santerre	Somme	disparu
Rocuet	Jean Louis	09-07-1915		Autrecourt	Meuse	noyé
Rospars	Yves	19-12-1916	non-inscrit	Louvemont	Meuse	tué à l'ennemi
Rospart	Alain	15-08-1915		Belleville	Meurthe et Mos.	blessures
Séhédic	Jean	27-06-1916		Wurzberg (?)	Allemagne	blessures
Talbot	Corentin	05-10-1918		Liry	Ardennes	tué à l'ennemi
Troboas	Alain	22-08-1914		Maissin	Belgique	tué à l'ennemi
Troboas	Pierre	25-09-1915		Souain	Marne	tué à l'ennemi
Trolez	Alain	22-02-1916		Châlons	Marne	maladie

Les décès : âge des tués

Nom	Prénom	Age des tués
Calvez	Michel	20 ans 1 mois
Le Moigne	Corentin	20 ans 2 mois
Argouac'h	Pierre	20 ans 2 mois
Le Roy	Laurent	20 ans 3 mois
Talbot	Corentin	20 ans 4 mois
Ollivier	Jean	20 ans 5 mois
Garguet	Louis	20 ans 7 mois
Chalony	Yves	20 ans 8 mois
Flatrès	François	20 ans 9 mois
Bourhis	Louis	20 ans 9 mois
Le Pape	Jean-Marie	20 ans 10 mois
Nénez	Alain	21 ans
Diligeart	Jean	21 ans
Droal	Jean	21 ans
Laurent	Jean	21 ans
Rocuet	Jean Louis	21 ans
Pérès	Louis	21 ans
Mayet	Yves	21 ans
Pérès	(Yves) Corentin	21 ans 4 mois
Hémon	Jean	21 ans 4 mois
Le Breton	(Corentin) Laurent	21 ans 5 mois
Laurent	Alain	21 ans 5 mois
Le Coeur	François	22 ans
Le Goff	Jean (Jacques) Louis	22 ans
Chalony	Louis	22 ans 5 mois
Pérès	Jean	22 ans 6 mois
Nénez	Yves	22 ans 10 mois
Guillou	Louis	23 ans
Guichaoua	Alain	23 ans
Noach	Hervé	23 ans
Chiquet	Pierre	23 ans
Cou	Corentin	23 ans 2 mois
Quénéhervé	Jean	23 ans 2 mois
Francès	Jean	23 ans 2 mois
Jeannès	Louis (Pierre)	23 ans 3 mois
Pérès (Pérez)	Sylvestre	23 ans 3 mois
Quintin	René	23 ans 4 mois
Costiou	Alain	23 ans 7 mois
Garrec	Pierre	23 ans 7 mois
Le Gall	Jean Marie	23 ans 9 mois
Dréau	François	23 ans 10 mois
Chalony	Pierre	23 ans 10 mois
Guillou	Jean	24 ans
Troboas	Alain	24 ans 4 mois
Quéméré	Jean	24 ans 5 mois
Laurent	René	24 ans 6 mois
Guéguen	Pierre	24 ans 7 mois
Bernard	Louis	24 ans 9 mois

Laurent	Jean Marie	24 ans 10 mois
Le Moigne	René	24 ans 10 mois
Rospart	Alain	25 ans
Doaré	Jean	25 ans 10 mois
Riou	(Mathieu) François	25. ans 2 mois
Bourbigou	Alain	26 ans
Le Roy	(Jean) François	26 ans 2 mois
Caradec	Corentin	26 ans 4 mois
Noach	Jean	26 ans 6 mois
Nédellec	Alain	27 ans
Moreau	Hervé	27 ans
Le Meur	Louis	27 ans 4 mois
Guillermou	Noël	27 ans 5 mois
Ollivier	(Guillaume) Théophile	27 ans 7 mois
Ollivier	Yves	27 ans 10 mois
Guéguen	Charles	28 ans 6 mois
Merrien	Corentin	28 ans 6 mois
Riou	Jean-Louis	29 ans 1 mois
Trolez	Alain	29 ans 3 mois
Le Moigne	Louis	29 ans 7 mois
Calvez	Jean Louis	30 ans
Michelet	Michel	30 ans
Troboas	Pierre	30 ans
Bonder	Yves	30 ans
Noach	René	30 ans 3 mois
Flatrès	Corentin	30 ans 10 mois
Laurent	Pierre	31 ans 3 mois
Calvez	Alain	31 ans 6 mois
J(e)annès	Louis (Marie)	31 ans 8 mois
Rospars	Yves	31 ans 9 mois
Le Goff	François	31 ans 9 mois
Nader	Louis	32 ans
Guillou	Alain	33 ans
Goyat	Yves	33 ans 3 mois
Le Guillou	Pierre	34 ans
Calvez	(Jean) Louis	34 ans 5 mois
Pelleter	Corentin	35 ans 9 mois
Bernard	Jean-Louis	36 ans 10 mois
Séhédic	Jean	36 ans 3 mois
Crédou	(Jean) Louis	36 ans 8 mois
Caradec	Mathurin	36 ans 8 mois
Jezequellou	Pierre	38 ans
Guillou	Jean Louis	38 ans 2 mois
Goff	Mathieu	40 ans
Le Goff	Jean Corentin	41 ans 4 mois
Dréau	Jean	44 ans 10 mois

Les décès

Nombre de tués par mois et année de guerre

mois \ année	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	total
1914	-	-	-	-	-	-	-	15	2	3	1	1	22
1915	1	1	1	4	2	2	4	1	8	3	1		28
1916	1	1		1	1	1	4	2	2			2	15
1917		1	2	3	5			1	3				15
1918					2	1	2		4	2	1	1	13
1919		**1**											**1**

Nombre de tués par département français et par année

	1914	1915	1916	1917	1918	total
Marne	1	14	1	4	4	**24**
Meuse		4	7	3	1	**15**
Somme	4		5	1	1	**11**
Aisne	1			3	1	**5**
Pas-de-Calais	1	4				**5**
Ardennes	1				2	**3**
Meurthe et Moselle		2				**2**
Oise		1				**1**
Alsace		1				**1**

9 soldats sont morts à l'hôpital dont 1 à Gressen en Allemagne.

Morts à l'étranger

Action de combat

Belgique : 14 (voir ci-dessous)
Bulgarie : 1 (la Cemu)
Serbie : 1 (Rapech)

Prisonniers

Allemagne : 2 (Würtzberg, Gressen)
Suisse : (Wengen)

Tués en Belgique en 1914

le 21 août : 2 à Arsimont (du 70e et du 71e RI)
le 22 août : 1 à Arsimont (du 71e RI)
: 6 à Maissin (4 du 118e, 1 du 116e,1 du 62e RI)
: 2 à Rossignol (du 2e RIC)
le 28 septembre : 1 à Arsimont (du 71e RI)
le 25 novembre : 1 à Ypres (du 6e RIC)
(plus un tué à Boesanghe le 16-08-1917)

Causes des décès

"tués à l'ennemi"	: 57	maladie	: 7
suite de blessures	: 14	noyé	: 1
disparus	: 14	cause inconnue	: 1

Nombre de tués rapporté au nombre de naissances par année :

Année	Tués	Naissances	%
1884	1	32	3
1885	7	40	17.5
1886	3	37	8
1887	7	30	**23.3**
1888	5	24	**20.8**
1889	3	20	15
1890	11	37	**29.7**
1891	8	30	**23.3**
1892	8	37	**21.6**
1893	3	37	8
1894	6	22	**27.2**
1895	9	26	**34.6**
1896	5	38	13
1897	**3**	**33**	**9**

Plus de 20 % de tués (plus de 1 homme sur 5 !) chez les jeunes nés en 1887, 1888, 1890, 1891, 1892, 1894 et 1895.

34,6 % de disparus chez les enfants nés en 1895, plus de 1 homme sur 3 !.

Liste par régiments (au moment du décès)

Nom	Prénom	Régiment
Le Moigne	Louis	35e RI
Moreau	Hervé	37e RI
Crédou	(Jean) Louis	46e RI
Laurent	Jean Marie	48e RI
Le Coeur	François	48e RI
Quénéhervé	Jean	48e RI
Bourbigou	Alain	62e RI
Doaré	Jean	62e RI
Quéméré	Jean	62e RI
Troboas	Alain	62e RI
Flatrès	Corentin	65e RI
Chalony	Louis	67e RI
Chiquet	Pierre	67e RI
Guillou	Jean	70e RI
Le Moigne	René	70e RI
Chalony	Yves	71e RI
Cou	Corentin	71e RI
Flatrès	François	71e RI
Garrec	Pierre	71e RI
Guillou	Louis	71e RI
Laurent	Pierre	71e RI
Goyat	Yves	79e RI
Talbot	Corentin	87e RI
Laurent	Jean	91e RI
Laurent	Alain	110e RI
Guichaoua	Alain	116e RI
Le Noach	Hervé	116e RI
Le Noach	René	116e RI
Pérès (Pérez)	Sylvestre	116e RI
Dréau	François	118e RI
Guéguen	Pierre	118e RI
Jeannès	Louis (P)	118e RI
Laurent	René	118e RI
Le Gall	Jean	118e RI
Le Roy	François	118e RI
Nédellec	Alain	118e RI
Noach (Le)	Jean	118e RI
Ollivier	Yves	118e RI
Pérès	Louis	118e RI
Quintin	René	118e RI
Argouac'h	Pierre	129e RI
Calvez	Louis	142e RI
Mayet	Yves	142e RI
Ollivier	Jean	147e RI
Séhédic	Jean	148e RI
Costiou	Alain	151e RI
Droal	Jean	151e RI
Francès	Jean	151e RI
Chalony	Pierre	213e RI

Guillou	Alain	219e RI
Riou	Jean-Louis	248e RI
Pelleter	Corentin	262e RI
Goff	Mathieu	265e RI
Guillermou	Noël	271e RI
Trolez	Alain	271e RI
Guéguen	Charles	318e RI
Nader	Louis	318e RI
Bonder	Yves	320e RI
Pérès	Corentin	321e RI
Jezequellou	Pierre	328e RI
Caradec	Mathurin	348e RI
Le Guillou	Pierre	402e RI
Le Breton	Laurent	403e RI
Diligeart	Jean	410e RI
Merrien	Corentin	413e RI
J(e)annès	Louis	1er RIC
Caradec	Corentin	2e RIC
Le Roy	Laurent	2e RIC
Nénez	Alain	2e RIC
Nénez	Yves	2e RIC
Ollivier	Théophile	2e RIC
Bernard	Jean-Louis	3e RIC
Hémon	Jean	6e RIC
Riou	François	6e RIC
Le Moigne	Corentin	7e RIC
Rospart	Alain	36e RIC
Calvez	Michel	37e RIC
Le Goff	François	56e RIC
Troboas	Pierre	63e RIC
Rospars	Yves	RIC Maroc
Bourhis	Louis	Inf. légère Afrique
Garguet	Louis	41e Chasseurs
Le Pape	Jean-M.	67e Chasseurs
Le Goff	Jean Louis	4e zouaves
Dréau	Jean	86e RIT
Le Goff	Jean Cor.	09e RIT
Guillou	Jean Louis	3e RA
Pérès	Jean	3e RA
Bernard	Louis	218e RA
Calvez	Jean Louis	268e RA
Michelet	Michel	6e Génie
Calvez	Alain	6e Génie
Rocuet	Jean Louis	3e gr. aviation
Le Meur	Louis	infirmier

Récapitulation

- *infanterie* : ***86****(dont 16 "coloniale", 2 "chasseur", 1 zouave et 2 territoriaux)*
- *artillerie* : ***4***
- *génie* : ***2***
- *aviation* : ***1***
- *santé* : ***1***

Régiments les plus représentés 118è RI : 11 (Quimper) – 71è RI : 6 (Saint-Brieuc) - 2è RIC : 5 (Brest) - 62è RI : 4 (Lorient) - 116è RI : 4 (Vannes).

Première page
du Journal de marche et des opérations du 118e RI
du 7 août au 4 octobre 1914

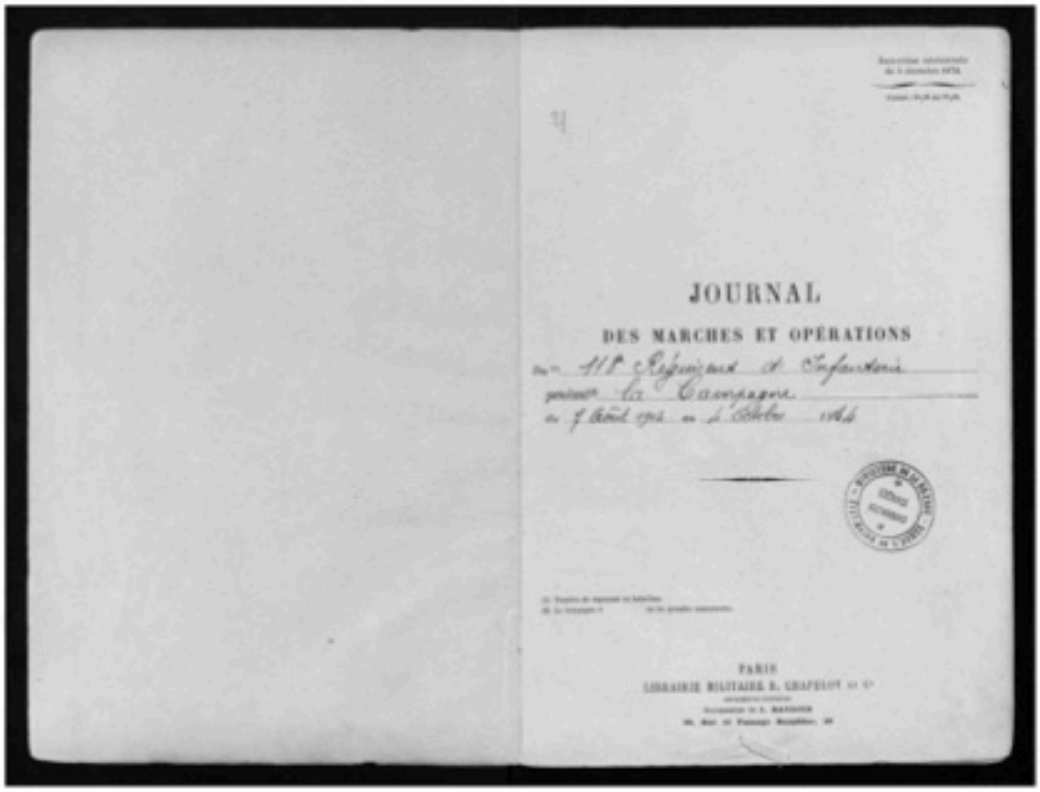

JOURNAL

DES MARCHES ET OPÉRATIONS

du 118e Régiment d'Infanterie

pendant la Campagne

du 7 Août 1914 au 4 Octobre 1914

PARIS

LIBRAIRIE MILITAIRE R. CHAPELOT ET Cie

les 20, 21 et 22 août 1914 en Belgique

Au cours de ces journées, 11 Saint-Evarzécois ont trouvé la mort

le 21 août :	Flatrès	François	71e RI	à Arsimont
	Guillou	Jean	70e RI	à Arsimont
le 22 août :	Chalony	Yves	71e RI	à Arsimont
	Noach	Jean	118e RI	à Maissin
	Le Gall	Jean Marie	118e RI	à Maissin
	Jeannès	Louis, Pierre	118e RI	à Maissin
	Quintin	René	18e RI	à Maissin
	Troboas	Alain	62e RI	à Maissin
	Noach	Hervé	116e RI	à Maissin
	Ollivier	Théophile	2e RIC	à Rossignol
	Caradec	Corentin	2e RIC	à Rossignol

Extrait du
Journal des Opérations du 118e RI

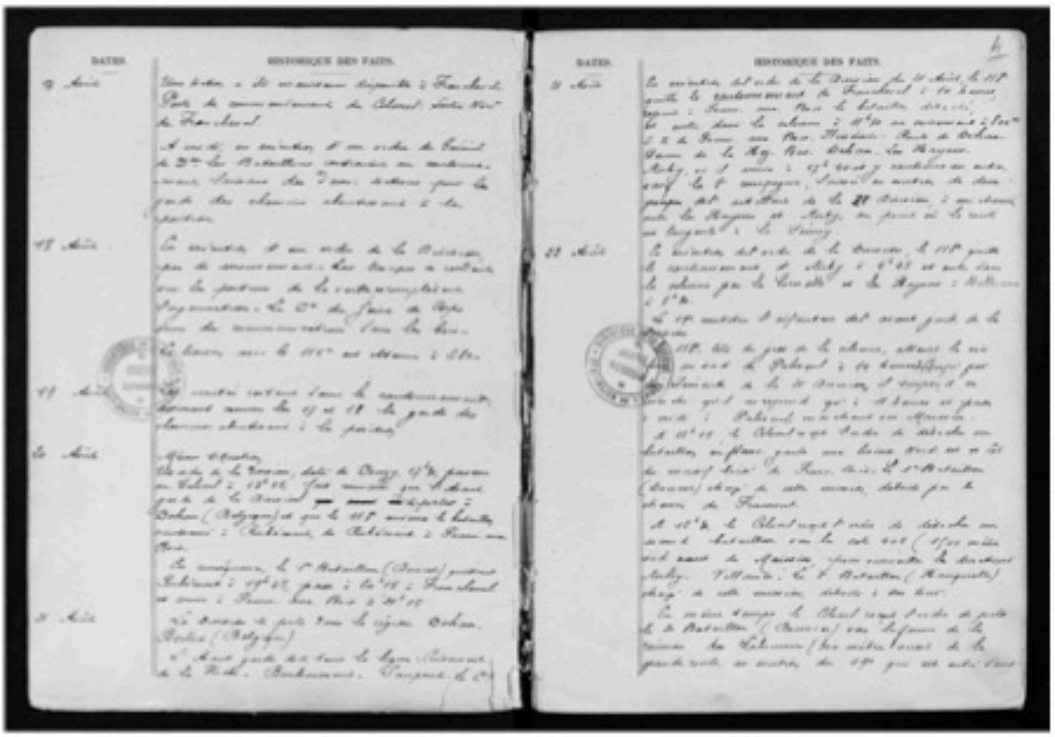

20 août

Même situation.
Un ordre de la division, daté de Vouzy, 17 h 30, parvenu au Colonel à 18 h 35, fait connaître que l'avant-garde de la Division se portera à Dohan (Belgique) et que le 118e enverra le bataillon cantonné à Rubécourt à Pouru-aux-Bois.
En conséquence le 1er bataillon (Doucet) quittant Rubécourt à 19 h 45, passe à 20 h 15 à Francheval et arrive à Poutu-aux-bois à 21 h 15.

21 août

La Division se porte dans la région Vohan -Bertrix (Belgique).
L'avant-garde doit tenir la ligne : croisement de la Flèche-Burhaimont- Saupont.
En exécution de l'ordre de la Division du 21 août, le 118e quitte le cantonnement de Francheval à 10 heures, rejoint à Pouru-aux-Bois le bataillon détaché et entre dans la colonne à 11 h 10 au croisement à 800 m S.E de Pouru-aux-Bois. Itinéraire , route de Dohan-Ferme de la Hez-bas-Dohan- Les Hayons-Auby où il arrive à 17 h 40 et y cantonne en entier sauf la 5e compagnie, laissée en soutien de deux groupes de l'artillerie de la 22e Division, à mi-chemin entre les Hayons et Auby, au point où la route est tangente à la Sémoy.

22 août

En exécution de l'ordre de la Division, le 118e quitte le cantonnement d'Auby à 4 h 45 et entre dans la colonne par la Cornette et les Hayons à Bellevaux à 8 h 30.

Le 19e constitue l'infanterie de l'avant-garde de la Division.

Le 118e, tête du gros de la colonne, atteint la voie ferrée au sud de Paliseul à 10 heures. Coupé par des éléments de la 21e Division, il suspend sa marche qu'il ne reprend

qu'à 11 heures et passe à midi à Paliseul, marchant sur Maissin.
A 12 h 15, le Colonel reçoit l'ordre de détacher un bataillon en flanc-garde aux lisières Nord-Est et Est du massif boisé de Franc-Bois. Le 1er bataillon (Doucet) chargé de cette mission, déboîte par le chemin de Framont.
A 12 h 30, le Colonel reçoit l'ordre de détacher un second bataillon vers la côte 405 (1500 m au sud-ouest de Maissin) pour surveiller les directions Anloy-Villance. Le 3e bataillon (Hauquelle) chargé de cette mission déboîte à son tour.
En même temps, le Colonel reçoit l'ordre de porter le 2e bataillon (Bourier) vers la ferme de la Réunion des Laboureurs (300 mètres ouest de la grande route), en soutien du 19e qui est entré dans Maissin et est arrêté par des feux violents à la sortie Nord du village.
Le bataillon Bourier se porte sur la ferme, par la gauche de la route, en formation échelonnée dans l'ordre 6e, 7e, 8e, 5e. La tête atteint la ferme à 14 heures.
L'ennemi est fortement établi dans des tranchées à la côte 403 (700 mètres ouest de Maissin) son artillerie est à la lisière sud du Bois-Bolet.
Un groupe d'artillerie de la 22e Division a pris position derrière une ligne de sapins à 400 mètres Nord de la ferme.
La 6e compagnie s'engage à l'ouest et au sud de la ferme. Elle se déploie tout entière et s'arrête sous le feu intense de l'infanterie ennemie et de ses mitrailleuses. Elle est bientôt appuyée par la 7e à droite, la 8e à gauche, qui la rejoignent mais toute progression est impossible pour la raison signalée plus haut. Ces trois compagnies subissent de grandes pertes ainsi d'ailleurs que le groupe du 37e d'artillerie en butte aux rafales de l'artillerie ennemie.
La section de mitrailleuse affectée au bataillon Bourier s'établit entre les 6e et 7e compagnies au sud de la ferme. Son intervention permet à la 5e compagnie de venir s'établir à gauche de le 8e compagnie.
A 15 heures le bataillon Bourier est donc déployé tout entier sans pouvoir progresser.
A ce moment, un bataillon du 116e débouche de la lisière Nord-est du Bois-Ban (400 m sud-ouest de la ferme).
Le Colonel du 118e donne à ce bataillon l'ordre d'appuyer le Bataillon du 118e en se déployant à sa gauche.
Le mouvement s'exécute par compagnie et vers 16 heures, 2 bataillons sont déployés du sud de la ferme au chemin qui sort du bois-Ban et se dirige sur Maissin.
A 16 heures, un bataillon du 62e arrivant par l'Est de la grande route prolonge la ligne à droite entre la ferme et cette route.
Ces trois bataillons tiennent tête à l'ennemi qui d'ailleurs ne tente aucun mouvement en avant. Mais son feu intense, le manque de couverts en avant de leur position, les oblige à se maintenir sur leurs positions.
Cependant vers 18 h 30, les bataillons du 116e et du 62e se sont repliés devant l'intensité du feu de leurs adversaires. Le Commandant Bourier essaie de se jeter dans Maissin, appuyé par sa section de mitrailleuses. La 8e compagnie entre dans cette localité à 20 heures avec les mitrailleuses.
A la tombée de la nuit, le Commandant Bourier se replie avec des fractions des 5e et 6e compagnies sur Framont et de là sur Bouillon où ils arrivent le lendemain.
A 19 h 30, la 7e compagnie et les éléments épars des 5e, 6e et 8e se rallient au Colonel et se retirent sur le chemin de Framont à Opont où le général commandant la 22e Division organise une défense avec ces éléments et ceux des 62e et du 116e qu'il a recueillis.
Ces mouvements de repli des 62e, 116e et 118e ont été d'ailleurs provoqués par le départ du groupe d'artillerie entre 18h et 18 h 30, lequel a subi de grandes pertes.
A 23 heures, le Général cdt la 22e Division donne l'ordre aux différents éléments de se replier sur Paliseul où ils arrivent à minuit et bivouaquent à la lisière Nord-Est.
Les Capitaines Bontz, cdt la 1ère compagnie et Poutrin, cdt la 2e compagnie, viennent de

ramener à Paliseul les débris du bataillon Doucet. Ils rejoignent les fractions du bataillon Bouvier. Les lisières Nord et Nord-Est de la localité sont organisées, des tranchées y sont creusées et garnies de tirailleurs.
La nuit du 22 au 23 s'est passée sans incident à Paliseul.
Vers 1 heure, Maissin a été repris par les Allemands. Les fractions de la 8e compagnie et la deuxième section de mitrailleuses qui s'y étaient enfermées ont pu sortir et se replier sur Paliseul.

Quelques commentaires :

- On peut être surpris par les marches incessantes de ces unités : il est difficile d'imaginer dans quel état de fatigue devaient se trouver ces soldats, trimballés ici et là, sans rien comprendre, sous le feu de l'ennemi.

- Les mots qui indiquent la mort de ces hommes sont terribles :

*...Ces trois compagnies subissent **de grandes pertes***
*...Ces trois bataillons tiennent tête à l'ennemi qui d'ailleurs ne tente aucun mouvement en avant. Mais son feu intense, le **manque de couverts en avant de leur position**, les oblige à se maintenir sur leurs positions.*
*...A la tombée de la nuit, le Commandant Bourier se replie avec **des fractions** des 5e et 6e compagnies*
*...A 19 h 30, la 7e compagnie et **les éléments épars** des 5e, 6e et 8e se rallient au Colonel et se retirent sur le chemin de Framont à Opont où le général commandant la 22e Division organise une défense avec **ces éléments** et ceux des 62e et du 116e **qu'il a recueillis**. ...provoqués par le départ du groupe d'artillerie entre 18h et 18 h 30, lequel a subi **de grandes pertes***
*...Les Capitaines Bontz, cdt la 1ère compagnie et Poutrin, cdt la 2e compagnie, viennent de ramener à Paliseul **les débris du bataillon** Doucet.*

Les morts sont désignés comme faisant partie ***de grandes pertes*** .
Les survivants sont désignés par ***des fractions, des éléments épars***, ***des éléments recueillis*** et même des ***débris de bataillon***.

Les gradés

- **- Caporaux : Jean Laurent - Jean Le Goff - René Le Moigne - Jean-Yves Le Noach - Alain Nédélec - Yvon Ollivier - Jean-François Quénéhervé**
- **- Sergents : François Le Goff - Pierre Le Guillou - Alain Nénez - Yves Nénez (Sergent-fourrier) -Jean-Louis Quéméré - Jean Riou**
- **- Sergent-major : Guillaume Ollivier -**

Carte vendu au profit des blessés.

Photos de Poilus de Saint-Evarzec

Jean Ollivier
1895-1915

Yvon Ollivier
1890-1918

DREAU Jean
1873-1918

Alain Guillou
1883-1916

Pierre Chiquet
1892-1915

Corentin Flatrès
1886-1917

Jean-Louis Rocuet
1894-1916

Alain Bourbigou
1888-1914

Jean Doaré
1890-1916

Jean-Louis Le Goff
1895-1915

Communes de naissance et de résidence

Liste des soldats recensés :

- Morts Pour la France en 1914-1918 **et** figurant sur le registre des décès de la commune
- qui sont nés **ou** qui résidaient ailleurs qu'à Saint-Evarze

Nom	Prénom	Né à	Résidait à
Le Breton	Laurent	Bénodet	Saint-Evarzec
Talbot	Corentin	Ergué-Armel	Saint-Evarzec
Diligeart	Jean	Ergué-Armel	Saint-Evarzec
Ollivier	Théophile	Fouesnant	Saint-Evarzec
Caradec	Corentin	Fouesnant	Saint-Evarzec
Le Gall	Jean Marie	Fouesnant	Saint-Evarzec
Garguet	Louis	Fouesnant	Saint-Evarzec
Pelleter	Corentin	Gouesnac'h	Saint-Evarzec
Bernard	Louis	Kerfeunteun	Saint-Evarzec
Quintin	René	Saint-Yvi	Saint-Evarzec
Mayet	Yves	Saint-Yvi	Saint-Evarzec
Le Moigne	Corentin	Ergué-Gabéric	Saint-Evarzec
Le Guillou	Pierre	Sizun	Saint-Evarzec
Nédellec	Yves	Plouigneau	Saint-Evarzec
Guéguen	Pierre	Saint-Evarzec	Gouesnac'h
Argouac'h	Pierre	Saint-Evarzec	Gouesnac'h
Jeannès	Louis Pierre	Saint-Evarzec	Clohars-Fant
Riou	Mathieu	Saint-Evarzec	Clohars-Fant
Pérès	Jean.	Saint-Evarzec	Saint-Yvi
Guillou	Louis	Saint-Evarzec	Ergué-Armel
Calvez	Jean-Louis	Saint-Evarzec	Ergué-Armel
Le Goff	Jean Cor.	Saint-Evarzec	Ergué-Armel
Bernard	Jean Louis	Saint-Evarzec	Concarneau
Riou	Jean-Louis	Saint-Evarzec	Quimper
Bourhis	Louis	Saint-Evarzec	Nantes
Le Pape	Jean-Marie	Saint-Evarzec	Arcueil-Cachan
Noach	Jean	Saint-Evarzec	Arcueil-Cachan
Michelet	Michel	Saint-Evarzec	Voulangis (S et M)
Le Goff	François	Saint-Evarzec	Paris
Jannès	Louis Marie	Saint-Evarzec	Paris
Quénéhervé	Jean	Pleuven	Fouesnant
Caradec	Mathurin	Pleuven	Pleuven
Le Moigne	René	Kerfeunteun	Tours
Le Moigne	Louis	Kerfeunteun	Quimper

(Tous les autres sont nés **et** résidaient à Saint-Evarzec au moment de leur décès)

Sur les 94 soldats recensés :

Communes de naissance

Fouesnant	**4**
Pleuven	2
Bénodet	1
Gouesnac'h	1
Kerfeunteun	3
Ergué-Armel	2
Saint-Yvi	2
Ergué-Gabéric	1
Sizun	1
Plouigneau	1
Saint-Evarzec	76

Communes de résidence lors du décès

Fouesnant	**1**
Pleuven	1
Clohars-Fnt	2
Gouesnac'h	2
Concarneau	1
Ergué-Armel	3
Saint-Yvi	1
Quimper	2
Nantes	1
Paris	2
Arcueil-Cachan	2
Tours	1
Voulangis (S et M)	1
Saint-Evarzec	74

4 poilus ne semblent pas du tout liés à Saint-Evarzec. Il s'agit de :

- **Le Moigne René** : né à Kerfeunteun et résidait à Tours.

décès au monument aux morts : 19-05-1915
fiche trouvée : 09-05-1915

- Y a t-il deux René Le Moigne ? Mais les dates de décès sont proches…

- **Quénéhervé Jean** : né à Pleuven et résidait à Fouesnant

Les dates de décès diffèrent seulement pour le jour : 4 sur la fiche et 14 sur le monument

- **Caradec Mathurin** : né et résidait à Pleuven

Les dates de décès du monument et de la fiche trouvée coïncident : 24-09-1917

- **Le Moigne Louis** : né à Kerfeunteun et résidait à Quimper

Les dates de décès du monument et de la fiche trouvée coïncident : 16-04-1917

Fratries

(parmi les 83 poilus dont ont été relevés les noms et prénoms des parents)

ont eu 3 fils "Morts pour la France"

famille **Calvez**
- Alain 26-08-1885 - 25-02-1917
- Michel 19-08-1896 - 09-05-1917
- Jean Louis 18-04-1887 - 29-05-1917

fils de Alain et de Quéméré Josèphe, cultivateurs, Neiz-Vran

famille **(Le) Noach**
- Jean-Yves 09-02-1888 - 22-08-1914
- Hervé 30-07-1891 - 22-08-1914
- René 18-06-1885 - 06-10-1915

fils de Alain et de Dagorn Marie-Anne, cultivateurs, Kerandraon

famille **Le Moigne**
- Corentin 14-07-1885 - 25-09-1915
- René 26-07-1889 - 09-05-1915
- Louis 23-09-1887 - 16-04-1917

fils de Louis Marie (Kerfeunteun) et de Marie-Louise Caugant (Tours)

ont eu 2 fils "Morts pour la France"

famille **Chalony**
- Yves 05-12-1893 - 22-08-1914
- Pierre 27-12-1891 - 31-10-1915

fils de Louis et de Marie Yvonne Droal, cultivateurs, Ru d'Allaë

famille **Flatrès**
- Corentin 27-05-1886 - 30-03-1917
- François 23-11-1893 - 21-08-1914

fils de Corentin et Constant Anne-Marie, cultivateurs, Kerhuel

famille **Guillou**
- Jean Louis 16-04-1877 - 13-06-1915
- Alain 27-08-1883 - 24-07-1916

fils de Louis et de Marie-Jeanne Bourgeon, cultivateurs, Lanvéron

famille **Guillou**
- Louis 08-05-1892 - 19-04-1615
- Jean 18-07-1890 - 21-08-1914

fils de Vincent et de Guyader Marie, cultivateurs, Quilihouarn

famille **Laurent**
- Alain 28-03-1896 - 16-08-1917
- René 12-09-1890 - 30-03-1915

fils de François et de Gloanec Jeanne, meuniers, Moulin du Mur

famille **Laurent**
- Jean René 21-08-1894 - 25-07-1915
- Jean Marie 30-11-1890 - 08-09-1915

fils de Jean et de Lasseau Françoise, cultivateurs, Vern-Glas

famille **Goff (Le)**
- Mathieu 24-09-1876 - 20-08-1916
- Jean Corentin 29-03-1875 - 05-07-1916

fils de Jean Corentin et de Gourlay Marie, journaliers, Créac'h-Lan

famille **Nénez** : - Yves 02-07-1895 - 31-05-1918 (sergent-fourrier)
- Alain 02-12-1897 - 06-11-1918 (sergent)
fils de Pierre et Marie Choaler, journaliers, Ker-vian

famille **Ollivier** - Jean 15-01-1895 - 20-06-1915
- Yvon 17-11-1890 - 27-09-1918
fils de Yves et de Bouard Marie Louise., meuniers, Moulin-Blanc

famille **Pérès** - Jean 19-10-1892 - 10-04-1915
- Louis 10-03-1895 - 05-04-1916
fils de Hervé et de Guillou Marie-Jeanne, cultivateurs, Lanvéron

famille **Rospars(t)** - Yves 22-03-1885 - 19-12-1916
- Alain 14-08-1890 - 15-08-1915
fils de Jean et de Jeannès Philomène, journaliers, Troyalac'h

famille **Troboas** - Alain 11-04-1890 - 22-08-1914
- Pierre 15-09-1885 - 25-09-1915
fils de Pierre François et de Choaler Marie Anne, journaliers, Bourg

cas possible :

famille **Dréau (Le)** - François 28-12-1890 - 01-10-1914
- Jean Louis 17-05-1893 - 18-11-1914
fils de Alain et de Crédou Marie-Jeanne, journaliers, à Poullogoden

Les professions des parents
(données correspondant aux années de naissance soit la période 1873-1898)

La profession du soldat "Mort pour la France" a été rarement transcrite. Seuls quelques-uns sont qualifiés de cultivateur.

Sur les 94 fiches étudiées, il faut exclure les 18 poilus qui ne sont pas nés dans la commune puisque la profession des parents a été relevée dans le registre des naissances.
Sur les 76 actes examinés, dans un seul cas, la profession du père ne figure pas. Les 75 actes exploités correspondent à 59 familles.
Souvent, la profession de l'épouse ne figure pas : la femme du cultivateur peut toujours être considérée comme agricultrice mais la mention "ménagère" figure à quelques reprises. Il en est de même pour les journaliers.

Le nombre de familles par profession s'établit ainsi :

- **Cultivateurs : 34**
- **Journaliers : 15**
- **Meuniers : 2**
- **Maçons : 3**
- **Jardinier : 1**
- **Panetier : 1**
- **Tonnelier : 1**
- **Tisserand : 1**
- **Ménétrier : 1**

Profession	Epoux		Epouse		Lieu-dit
	Nom	Prénom	Nom	Prénom	
meuniers	Ollivier	Yves	Bouard	Marie-Louise	Moulin-Blanc
	Laurent	François	Gloanec	Jeanne	Moulin du Mur
maçons	Bourbigou	François	Quilliec	Marie-Françoise	Ty-Broën
	Guichaoua	Jean Louis	Breton	Marie-Josèphe	Mouster-Coat
	Le Goff	Jean	Hémon	Marie-Jeanne	Bourg
jardinier	Argouac'h	Pierre	Bonder	Anne	Kérinou
panetier	Le Pape	Yves	Merdy	Anne	Arbre du Chapon.
tonnelier	Doaré	Joseph	Nénez	Josèphe	Ty-Broën.
tisserand	Bernard	Louis	. Jézéquellou	Françoise	Guernapont
ménétrier	Bonder	Jean-Louis	. Caradec	Marie-Anne	Stancou

(Le panetier : ici, probablement ouvrier boulanger. D'ailleurs un boulanger est témoin de la naissance de Jean-Marie Le Pape).
(Le ménétrier : musicien, a priori violoniste, qui anime les fêtes, notamment les mariages)

Notons qu'un autre Bonder, Pierre, de six ans son cadet, est aussi ménétrier et demeure à Beg-Meil - probablement Beg-ar-Veil)

49 familles sur 59 vivent principalement de **l'agriculture.** (83 %) Il y a quelques incertitudes : untel est considéré ici comme journalier et là comme agriculteur ; de même une épouse d'un cultivateur est inscrite comme journalière, ce qui est peu probable. Rappelons aussi que les journaliers accomplissent d'autres tâches que celles qui sont directement agricoles, en fonction des saisons et des embauches (carriers, bûcherons, etc.)

Les cultivateurs
(rangement par lieux-dits)

Lieu-dit	Epoux		Epouse	
	Nom	Prénom	Nom	Prénom
Bourg	Riou	Pierre	Colliou	Marie Anne
Cosquer-braz	Le Roy (Roué)	Corentin	Flatrès	Marguerite
Cosquer-braz	Nader	Yves	Roué	Marguerite
Cosquer-vian	Garrec	Primel	Francès	Marie-Renée
Dourmeur	Bourhis	Laurent	Rospart	Marie
Enez-Raden	J(e)annès	Jean Marie	Nader	Marie-Jeanne
Hent-Bian	Riou	Corentin	Le Bec	Marguerite
Keragen	Jeannès	Louis	Hascoët	Marie Noël
Kérandraon	Noach (Le)(+)	Alain	Dagorn (+)	Marie-Anne
Kerc'hornou	Crédou	Jean-Louis	Thomas	Marie-Anne
Kerdellec	Chalony	René	Le Meur	Anne-Marie
Kerguent	Guéguen	Yves	Rivière	Perrine
Kerhallec	Trolez(+)	Jérôme	Derrien	Marie
Kerhuel	Flatrès	Corentin	Constant	Anne-Marie
Kéridraon	Le Meur	Pierre	Quelven	Anne
Kerilis-Coualc'h	Droal	Yves	Nader	Marie
Kermorvan	Pérès (Pérez)	Jean Louis	Glémarec	Marie Renée

Kéromen	Michelet	Michel	Cléac'h	Catherine
Kéromen	Guéguen	Hervé	Michelet	Anne-Marie
Kerriou en Dréau	Moreau	Hervé	Bulz	Marie-Renée
Kervéry	Jezequellou	Yves	Nader	Marie
Lanvéron	Guillou	Louis Primel	Bourgeon	Marie-Jeanne
Lanvéron	Pérès	Hervé	Guillou	Marie-Jeanne
Ménez-meur	Merrien	Corentin	Rolland	Marie Yvonne
Moustoir-vihan	Pérès	Yves	Torc'h	Marie-Jeanne
Mur-izella	Le Coeur	François	Perron	Anne-Marie
Neiz-Vran	Calvez	Alain	Quéméré	Marie-Josèphe
Neiz-Vran	Chiquet	Pierre	Le Guirinec	Marie Yvonne
Neiz-Vran	Cou	Jean	Crédou	Anne-Marie
Quilihouarn	Guillou	Vincent	Guyader	Marie-Françoise
Ru d'Allaë	Chalony	Louis	Droal	Marie Yvonne
Ty-Broën	Le Roy	Louis	Guédès	Françoise
Vern-glaz	Laurent	Jean	Lasseau	Françoise
Vur-ven	Quéméré	Louis	Calvez	Marguerite

Les journaliers :

Lieu-dit	**Epoux**		**Epouse**	
	Nom	**Prénom**	**Nom**	**Prénom**
Beg-Meil (Beg-ar-Veil ?)	Le Goff	Jean Marie	Francès	Marie
Bourg	Troboas	François	Choaler	Marie-Jeanne
Bourg /Kervian	Nénez	Pierre Jean	Choaler	Marie ou Marguerite
Cabaret (?)	Laurent	Jean	Lavigne	Marie-Louise
Créac'h-Lan	Goff (Le)	Jean Corentin	Gourlay	Marie -France
Dourmeur	Guillermou	Joseph	Cadou	Marie-Louise
Guilvinec	Francès	Jean	Cosquéric	Marie-Françoise
Kerhornou	Rocuet	Yves	Hily	Marie-Louise
Kéridraon	Costiou	Noël	Guillou	Marie-Jeanne
Ménez-meur-huella	Hémon(+)	Jean	Rannou	Catherine
Ménez-Rohou	Séhédic	Tristan	Paugam	Marie Philomène
Mouster-Coat	Dréau	Jean	Jézéquellou	Marie-Jeanne
Poullogoden	Dréau	Alain	Crédou	Marie-Jeanne
Poullogoden	Goyat	Jean Marie	Bourbigot	Marie-Anne
Troyalac'h/Mouster-Coat	Rospar(s/t)	Jean	Jeannès	Philomène

Les mariés

Les documents utilisés (registres de naissances* et de décès, fiches d'Etat-civil) ont permis de reconnaître 22 poilus mariés et 14 poilus sont désignés comme célibataires. Qu'en est-il des 63 autres ?

famille **Nénez** :

famille **Ollivier**

famille **Pérès**

famille **Rospars(t)**

famille **Troboas**

cas possible : famille **Dréau (Le)**

- Y ves 02-07-1895 - 31-05-1918 (sergent-fourrier) - Alain 02-12-1897 - 06-11-1918 (sergent)
fils de Pierre et Marie Choaler, journaliers, Ker-vian

- Jean 15-01-1895 - 20-06-1915
- Yvon 17-11-1890 - 27-09-1918
fils de Yves et de Bouard Marie Louise., meuniers, Moulin-Blanc

- Jean 19-10-1892 - 10-04-1915
- Louis 10-03-1895 - 05-04-1916
fils de Hervé et de Guillou Marie-Jeanne, cultivateurs, Lanvéron

- Y ves 22-03-1885 - 19-12-1916
- Alain 14-08-1890 - 15-08-1915
fils de Jean et de Jeannès Philomène, journaliers, Troyalac'h

- Alain 11-04-1890 - 22-08-1914
- Pierre 15-09-1885 - 25-09-1915
fils de Pierre François et de Choaler Marie Anne, journaliers, Bourg

- François 28-12-1890 - 01-10-1914
- Jean Louis 17-05-1893 - 18-11-1914
fils de Alain et de Crédou Marie-Jeanne, journaliers, à Poullogoden

Les professions des parents
(données correspondant aux années de naissance soit la période 1873-1898)

La profession du soldat "Mort pour la France" a été rarement transcrite. Seuls quelques-uns sont qualifiés de cultivateur.

Sur les 94 fiches étudiées, il faut exclure les 18 poilus qui ne sont pas nés dans la commune puisque la profession des parents a été relevée dans le registre des naissances.
Sur les 76 actes examinés, dans un seul cas, la profession du père ne figure pas. Les 75 actes exploités correspondent à 59 familles.

Souvent, la profession de l'épouse ne figure pas : la femme du cultivateur peut toujours être considérée comme agricultrice mais la mention "ménagère" figure à quelques reprises. Il en est de même pour les journaliers.

tableau 1 : **la date du mariage a été relevée.**

Noms	Prénoms	Né à	Mariage	Décès	Nom de l'épouse
Séhédic	Jean	Ménez-Rohou	07-04-1906	27-06-1916	Le Breton Anne-Marie
Flatrès	Corentin	Kerhuel	19-10-1910	30-03-1917	Bernard Marie (Ergué-Armel)
Michelet	Michel	Kéromen	09-10-1911	18-04-1917	Le Cam Marie-Jeanne (Gentilly)
Riou	Jean-Louis	Hent-Bian	06-01-1912	06-07-1916	Gaonac'h Marie-Thérèse
Bonder	Yves	Stancou	09-01-1912	24-09-1917	Le Bonder Marie-Yvonne
Le Moigne	Louis	Kerfeunteun	09-07-1912	16-04-1917	Cosquéric Magdeleine
Guillermou	Noël	Dourmeur	07-01-1913	30-08-1914	Ollivier Marie Catherine
Moreau	Hervé	Kerriou	07-01-1914	29-09-1915	Le Laz Caroline (Ergué-Armel)
Le Goff	Jean-Louis	Beg-Meil	07-12-1915	19-04-1917	Cotten Anna Josèphe
Le Goff	François	Bourg	03-05-1917	09-05-1917	L'Hermitte Onésime

Le mariage du dernier, François Le Goff, a été célébré, à Paris, 19e arrondissement, 6 jours avant son décès, remplacé, par procuration, par un ami de 62 ans.

tableau 2 : **la date du mariage ne figure pas** sur les documents utilisés

Noms	Prénoms	Nés à	Décès	Nom de l'épouse
Boubigou	Alain	Ty-Broën	04-10-1914	Tassy Marie
Calvez	(Jean) Louis	Stang-Korriquet	11-07-1918	Bénéat Jeanne Marie (+)
Calvez	Jean-Louis	Neiz-Vran	29-05-1917	Conan Corentine
Caradec	Corentin	Fouesnant	22-08-1914	Quéréven Marie-Thérèse
Goff	Mathieu	Créac'h-Lan	20-08-1916	Daniel Marie Jeanne
Goyat	Yves	Poullogoden	07-12-1918	Dréau Marie-Françoise
J(e)annès	Louis (Marie)	Enez-Raden	29-01-1915	Madec Marie Corentine
Jezequellou	Pierre	Kervéry	10-04-1915	Le Dantec A-Marie (+) puis Lamézec Marie
Le Goff	Jean-Corentin	Créac'h-Lan	05-07-1916	Bellec Marie-Louise
Le Guillou	Pierre	Sizun	29-09-1915	Le Dréau Anna Joséphine
Le Moigne	Corentin	Kerfeunteun	09-05-1915	Hemery Marie-Louise
Noach (Le)	Jean-Yves	Kérandraon	22-08-1914	Pennanéac'h Marie Jeanne

(La croix (+) indique les personnes décédées au moment de l'établissement de l'acte.)
(* : Sur le registre des naissances, le mariage est quelquefois indiqué en mention marginale.)